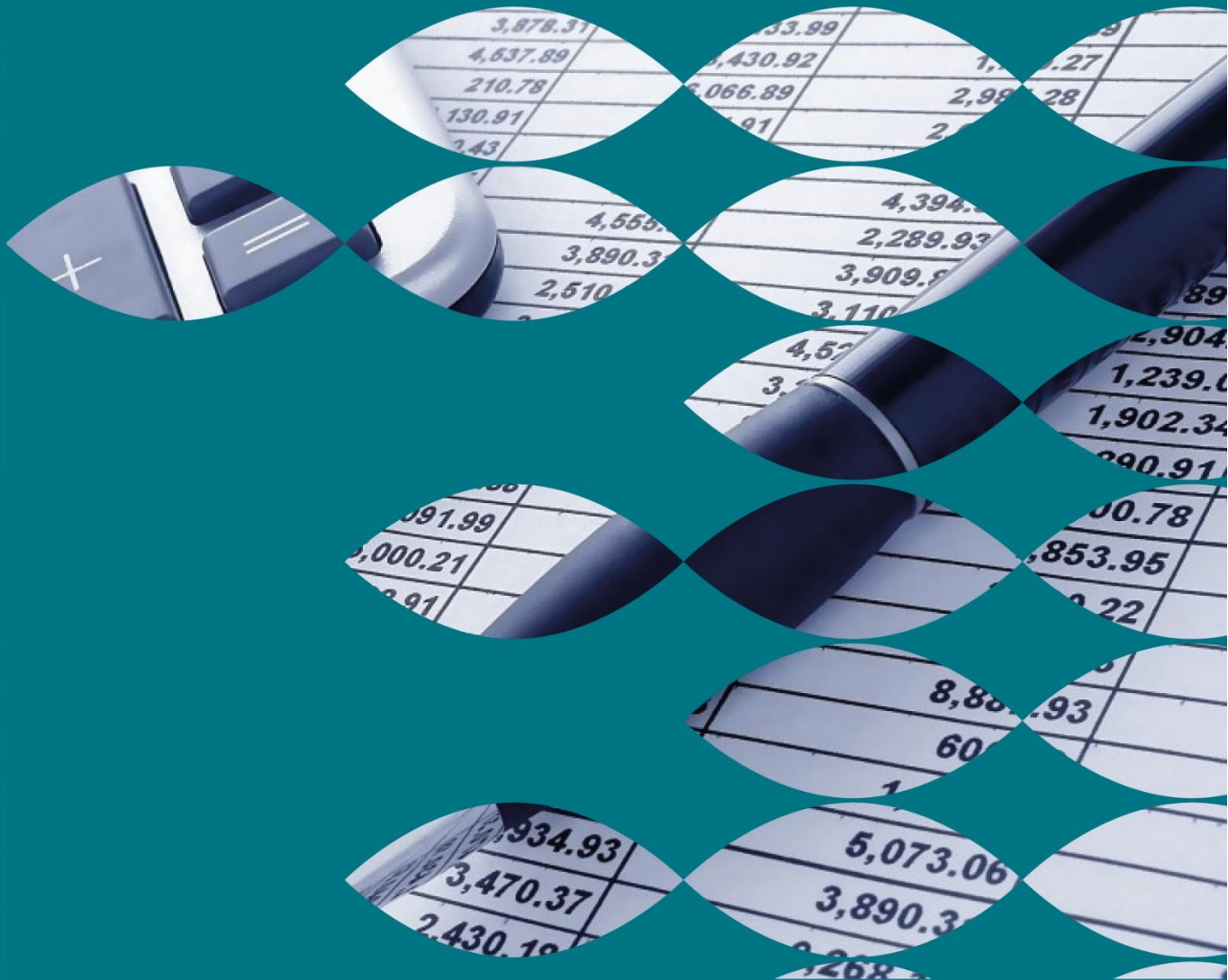




l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



BUDGET PRIMITIF 2026

INTRODUCTION

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte déterminant pour le service public de gestion des déchets assuré par le Sycotom. Plusieurs opérations majeures sont simultanément engagées : la mise en service progressive de L'Interval à Ivry-sur-Seine - Paris 13, la reconstruction du centre de Romainville-Bobigny, la modernisation du site de Saint-Ouen-sur-Seine ainsi que le déploiement de l'unité de méthanisation de Gennevilliers. Ces projets traduisent la volonté de doter le territoire d'installations performantes et adaptées aux besoins actuels et futurs.

Le Budget Primitif 2026 s'inscrit dans la continuité de cette trajectoire. Il reflète une ambition forte en matière d'investissement, cohérente avec les cycles d'équipement soutenus des années précédentes, tout en maintenant une gestion financière rigoureuse. Cette maîtrise permet de conduire les opérations structurantes sans compromettre l'équilibre global de l'établissement.

Conformément aux orientations débattues le 06 février dernier, le Sycotom maintient en 2026 des tarifs de redevance inchangés, à l'exception des ajustements ciblés appliqués aux flux d'objets encombrants et de déchets verts qui sont facturés au coût réel. Cette stabilité tarifaire témoigne de l'attention portée à la prévisibilité financière pour les collectivités membres, dans un contexte financier national marqué par de fortes tensions.

Malgré la montée en charge du programme d'investissements et l'apparition de contraintes nouvelles liées notamment à la présence accrue de bouteilles de protoxyde d'azote dans les flux, la situation financière du Sycotom demeure solide. L'évolution positive de l'épargne brute, la stabilité de la capacité de désendettement et l'adaptation continue de la stratégie de financement contribuent à sécuriser la trajectoire financière de l'établissement.

Le Budget Primitif 2026 illustre ainsi un équilibre recherché entre la conduite d'investissements indispensables et la préservation des conditions financières nécessaires à la continuité du service public. Il confirme la solidité du modèle du Sycotom et sa capacité à porter une politique durable, orientée vers la performance y compris environnementale, la sécurité et la soutenabilité du service de traitement des déchets.

Les grands équilibres du BP 2026 sont les suivants :

<i>Montants en M€</i>	BP 2025	BP 2026	Evolution (en M€ et en %)	
Fonctionnement	465,55	476,64	+11,1	+2,4%
Investissement	278,25	365,79	+87,5	+31,5%
Total sections	743,80	842,42	+98,6	+13,3%

SOMMAIRE

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 476,6 M€ au BP 2026 / 465,5 M€ au BP 2025 .	4
A) Les recettes directes d'exploitation : 403,3 M€ au BP 2026 / 394,3 M€ au BP 2025.....	4
B) Les subventions des éco organismes : 52,6 M€ au BP 2026 / 55,0 M€ au BP 2025.....	9
C) Les autres recettes : 1,4 M€ au BP 2026 / 1,6 M€ au BP 2025.....	10
D) Les recettes exceptionnelles : 17,6 M€ au BP 2026 /13,0 M€ au BP 2025.....	10
II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 476,6 M€ au BP 2026 / 465,5 M€ au BP 2025	11
.....	
A) Les dépenses directes d'exploitation : 304,1 M€ au BP 2026 / 306,9 M€ au BP 2025.....	11
B) Les soutiens aux collectivités :10,2 M€ au BP 2026 / 10,0 M€ au BP 2025.....	14
C) La mobilisation des publics et des territoires, la prévention et la sensibilisation, un budget sanctuarisé : 11,3 M€ au BP 2026 comme au BP 2025.....	15
D) Communication : 0,8M€ au BP 2026 comme au BP 2025.....	17
E) La masse salariale :12,2 M€ au BP 2026 / 11,2 M€ au BP 2025.....	17
F) Les charges financières : 21,3 M€ au BP 2026 / 21,1 M€ au BP 2025.....	17
G) La dotation aux amortissements : 98,6 M€ au BP 2026 / 87,5 M€ au BP 2025.....	18
H) Les dépenses courantes : 15,7 M€ au BP 2026 / 13,0 M€ au BP 2025.....	18
III - DES RATIOS FINANCIERS SATISFAISANTS.....	20
IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 365,8 M€ au BP 2026 / 278,3 M€ au BP 2025 .	21
A) Les ressources externes : 22,2 M€ au BP 2026 / 33,1 M€ au BP 2025.....	21
B) Les ressources propres : 100,1 M€ au BP 2026 / 89,6 M€ au BP 2025.....	21
C) L'emprunt d'équilibre et la stratégie d'endettement : 233,6 M€ au BP 2026 /145,5 M€ au BP 2025.....	22
D) Opérations comptables patrimoniales : 10,0 M€ au BP 2026 comme au BP 2025.....	22
V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 365,8 M€ au BP 2026 / 278,3 M€ au BP 2025..	23
A) Le point sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP).....	23
B) Les dépenses d'équipement : 232,6 M€ au BP 2026 / 177,8 M€ au BP 2025.....	24
C) Le remboursement de la dette : 121, 4 M€ au BP 2026 / 88,4 M€ au BP 2025.....	26
D) Les opérations d'ordre et autres opérations : 11,8 M€ au BP 2026 / 12,0 M€ au BP 2025	26

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 476,6 M€ au BP 2026 / 465,5 M€ au BP 2025

Les recettes de fonctionnement évoluent de +11,1 M€ au BP 2026, soit une progression de +2,4%.

Données en M€	BP 2025	BP 2026	Evolution (en M€ et en %)		Part de chacun des postes
Contributions des membres	269,1	264,1	- 5,0	-1,8%	55,4%
Contributions exercices antérieurs	4,2	4,0	- 0,2	-3,8%	0,8%
Subventions perçues	55,0	52,6	- 2,5	-4,5%	11,0%
Ventes électricité	8,8	6,7	- 2,1	-23,7%	1,4%
Ventes vapeur	84,0	99,3	15,4	18,3%	20,8%
Ventes matières	25,9	20,3	- 5,6	-21,8%	4,2%
Ventes autres produits	2,5	8,9	6,4	260,1%	1,9%
Recettes exceptionnelles	13,0	17,6	4,6	35,4%	3,7%
Autres recettes	1,6	1,4	- 0,2	-10,0%	0,3%
Opérations comptables (sub transférables)	1,6	1,8	0,2	11,5%	0,4%
TOTAL RECETTES DE FONCT.	465,5	476,6	11,1	2,4%	100,0%

A) Les recettes directes d'exploitation : 403,3 M€ au BP 2026 / 394,3 M€ au BP 2025

Les recettes d'exploitation proviennent principalement des contributions des membres, auxquelles s'ajoutent les recettes industrielles et énergétiques.

Entre le BP 2025 et le BP 2026, les contributions versées par les territoires enregistrent une baisse de 5,2 M€, en raison de la diminution des tonnages et du maintien des tarifs, conformément à l'engagement pris par le Sycotom auprès de ces membres. La seule évolution tarifaire porte sur l'actualisation des tarifs des objets encombrants, conformément aux orientations budgétaires débattues lors de la séance du 6 février 2026.

1) Les contributions des membres : 264,1 M€ au BP 2026 / 269,1 M€ au BP 2025

Les contributions des membres sont constituées des acomptes versés par les territoires, qui s'établissent en premier lieu à partir des tonnages 2025, connus comme suit :

Flux (en tonnes)	Tonnages définitifs 2023	Tonnages définitifs 2024	Tonnages 2025 connus
Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	1 674 276	1 685 704	1 673 763
Déchets Alimentaires (DA)	10 055	16 294	19 675
Collectes sélectives (CS)	213 625	227 703	228 454
Objets encombrants (OE)	198 075	212 304	172 958
Déchets Verts (DV)	12 825	17 809	19 907

En second lieu, les tarifs adoptés par l'assemblée délibérante du Sycotom sont appliqués sur ces tonnages.

La tarification du Sycotom se décompose en deux parts, déterminées selon les modalités suivantes :

- Une part “population”, déterminée statutairement en fonction du nombre d’habitants et représentant 15 % du montant total de la redevance ;
- Une part “tonnage”, représentant 85 % de la redevance, établie notamment selon une tarification incitative visant à encourager les flux que l’on souhaite voir progresser et dissuader ceux que l’on souhaite voir diminuer. Cette tarification repose sur :
 - Un tarif des OMr, constituant le tarif de référence,
 - Un tarif des CS et des DA, déterminé en appliquant une minoration de 84 €/t au tarif OMr afin d’assurer leur caractère incitatif,
 - Un tarif des anomalies en CS correspondant au tarif OMr majoré de 20 €/t.

En 2026, ces tarifs restent identiques à ceux de 2024 et 2025, à savoir 6,3 €/hab. pour la part population, 109,4 €/t pour le tarif des OMr et 25,4 €/t pour le tarif des CS et des DA.

Pour les autres flux, qui ne relèvent pas de la tarification incitative, des tarifs sont définis de manière à assurer au mieux la couverture de leur coût de traitement. C’est ainsi qu’en 2025, la tarification des objets encombrants a été révisée afin de mieux refléter la réalité de leur coût. En effet, les trois principaux flux d’OE réceptionnés par le Sycotom présentent des caractéristiques et des coûts de traitement très différents :

- **Les OE « classiques »** présentent un taux de valorisation matière se situant légèrement au-dessous de 60% et les refus issus du tri peuvent en grande partie profiter d’une valorisation énergétique. Ces OE « classiques » sont traités à un coût net complet, tenant compte du soutien incertain de l’éco-organisme Eco-Maison, légèrement supérieur à 146 €/t ;
- **Les tout-venants de déchèteries et les dépôts sauvages** sont faiblement valorisables (10%), avec un recours majoritaire à l’enfouissement (ISDND). Ils sont traités à un coût net légèrement supérieur à 216€/t faute de recettes matières et de soutien des Eco-organismes et en raison du coût élevé de l’enfouissement ;
- **Les OE assimilables à des déchets de chantiers** sont principalement constitués de gravats et d’inertes et sont orientés sur des marchés spécifiques. Ils sont traités à près de 106 €/t.

Il est donc nécessaire en 2026 d’actualiser les tarifs afin d’assurer une couverture intégrale des coûts correspondants.

De la même manière, l’évolution des coûts observée sur d’autres flux appelle également une actualisation tarifaire, notamment pour les déchets verts. En effet, tous les territoires n’apportent pas leurs déchets verts au Sycotom et ce flux comprend également des déchets issus de l’entretien des espaces publics regroupés dans les centres techniques municipaux. Il doit donc être facturé à son coût réel.

Dès l’origine, deux tarifs distincts avaient été définis pour tenir compte des choix opérationnels des EPT :

- Un tarif pour les apports directs sur centre de traitement ;
- Un tarif intégrant une prestation de transfert en amont du traitement, les EPT restant libres d’opter pour l’un ou l’autre mode d’apport.

L'entrée en vigueur, en 2026, des nouveaux marchés de transfert et de traitement conduit à un recalibrage des coûts. Il ressort notamment que le coût du transfert, estimé à 53 €/t, dépasse désormais celui du traitement seul (42 €/t).

En conséquence, il est proposé au comité syndical de porter les tarifs à :

- 42 €/t pour les DV en apport direct sur centre de traitement ;
- 95 €/t pour les DV en apport sur centre de transfert.

Enfin, s'agissant des apports de monomatériaux, il est proposé d'arrondir les tarifs applicables et de passer le tarif cartons OE à 18 €/t, toujours dans la même logique de financer le coût du traitement par les recettes tarifaires.

Conformément aux orientations budgétaires, le BP 2026 propose l'actualisation de ces tarifs afin d'assurer une couverture adéquate de leurs coûts de traitement. Les tarifs prévus sont les suivants :

	2024	2025	2026
OE "classique"	109,4 €/t	145,0 €/t	146 €/t
Tout-venant		200,0 €/t	216 €/t
OE Dépôts Sauvages		200,0 €/t	216 €/t
Déclassement		220,0 €/t	236 €/t
OE Chantier		105,0 €/t	106 €/t
Déchets verts en apport direct	37,2 €/t	37,2 €/t	42 €/t
Déchets verts sur centre de transfert	37,2 €/t	37,2 €/t	95 €/t
Monomat bois	47,8 €/t	47,8 €/t	48 €/t
Carton OE	0,0 €/t	0,0 €/t	18 €/t
Gravats/Inertes	30,8 €/t	30,8 €/t	31 €/t

La redevance inscrite au budget primitif 2026 correspond aux acomptes versés par les territoires. Un solde de cette contribution 2026 sera établi en 2027 après validation définitive des données de l'année tant en matière de tonnages, de taux d'anomalie, que de tarif.

Le produit de ces acomptes se décline de la façon suivante :

Flux	2025		2026	
	Tarif (Tarif moyen pour les OE et DV)	Redevance attendue au BP 2025 en M€	Tarif (Tarif moyen pour les OE et DV)	Redevance attendue au BP 2026 en M€
OMr	109,4 €/t	183,8	109,4 €/t	183,1
OE	150,3 €/t	32,4	155,4 €/t	26,9
CS	25,4 €/t	5,9	25,4 €/t	5,8
Anomalie CS	129,4 €/t	7,3	129,4 €/t	7,9
Déchets alimentaires	25,4 €/t	0,4	25,4 €/t	0,5
Déchets verts et transfert	37,2 €/t	0,6	55,8 €/t	1,0
Part population	6,3 €/hab.	38,5	6,3 €/hab.	38,6
TOTAL Redevance		269,1		264,1

À ces prévisions de recettes s'ajoutent environ 4,0 M€ de versement de soldes de la redevance 2025.

2) Les recettes industrielles et énergétiques : 135,1 M€ au BP 2026 / 121,1 M€ au BP 2025

Les produits énergétiques et industriels contribuent à hauteur de 28 % aux recettes du Sycdom dans le BP 2026. Leur répartition est présentée ci-après :

Données en M€	BP 2025	BP2026
Ventes vapeur	84,0	99,3
Ventes électricité	8,8	6,7
Ventes matières	25,9	20,3
Ventes autres produits	2,5	8,9
TOTAL	121,1	135,1

- Les recettes issues de la vente de vapeur

La production totale de vapeur livrée est estimée à 3,18 millions de tonnes en 2026, soit une légère progression par rapport aux 3,10 millions de tonnes contractuelles retenues au BP 2025.

L'évolution des recettes est avant tout portée par la hausse du tarif moyen, qui passe de 27 €/t en 2025 à 31 €/t en 2026, conformément aux stipulations de l'avenant au contrat de fourniture de vapeur avec la CPCU. Cette revalorisation tarifaire génère à elle seule environ 12 M€ de recettes supplémentaires. L'augmentation des quantités livrées contribue pour sa part à un supplément d'environ 2 M€.

Cette estimation intègre notamment les recettes issues du système de récupération des fumées d'Isséane, les volumes livrés à la DSP de la ZAC des Docks, ainsi que l'énergie destinée au réchauffage de l'eau de Seine pour la centrale CPCU de Saint-Ouen-sur-Seine.

Au total, les recettes liées à la vente de vapeur atteindraient 99,3 M€ au BP 2026, contre 84,0 M€ au BP 2025.

	2025			2026		
	Tvap	M€	Prix moyen €/tvap	Tvap	M€	Prix moyen €/tvap
Issy-les-Moulineaux	881 542	24,2	27,5	949 968	29,5	31,0
Saint-Ouen-sur-Seine	1 281 654	34,2	26,7	855 709	26,2	30,7
Ivry-sur-Seine	936 699	25,5	27,3	1 414 774	43,6	30,8
TOTAL	3 100 196	84,0	27,1	3 178 212	99,3	30,8

- Les recettes issues de la vente d'électricité

La production d'électricité inscrite au BP 2026 s'élève à 115 GWh, en recul par rapport aux 148 GWh prévus au BP 2025. Cette baisse de production se traduit mécaniquement par une diminution des recettes, qui passent de 8,8 M€ prévus en 2025 à 6,7 M€ estimés en 2026.

Cette évolution s'explique principalement par la diminution de la production à Ivry-sur-Seine, conséquence directe de la mise en service de la nouvelle UVE L'Interval.

Le prix moyen de vente s'établit à 58 €/MWh en 2026, contre 59,5 €/MWh en 2025, traduisant un léger ajustement à la baisse mais globalement une stabilité des conditions de marché par rapport à l'année précédente.

	2025			2026		
	MWh	M€	Prix moyen €/MWh	MWh	M€	Prix moyen €/MWh
Issy-les-Moulineaux	99 487	6,1	61,6	86 899	5,0	58,0
Saint-Ouen-sur-Seine	5 960	0,3	55,0	21 159	1,2	58,0
Ivry-sur-Seine	42 067	2,3	55,0	7 340	0,4	58,0
TOTAL	147 515	8,8	59,5	115 398	6,7	58,0

- **Les recettes issues de la vente matières**

Les recettes de valorisation matière sont particulièrement volatiles. En 2026, elles sont estimées à 20,3 M€ au BP, en diminution de 5,6 M€ par rapport au budget précédent. Cette évolution, cohérente avec les tendances constatées en 2025, résulte à la fois d'une baisse des quantités valorisées et d'un recul des prix de reprise sur l'ensemble des flux.

La principale baisse concerne la valorisation des collectes sélectives (CS), dont les recettes diminuent de 3,2 M€, sous l'effet conjoint d'une contraction des tonnages et d'un recul des prix, notamment sur les papiers-cartons et certains plastiques.

Les ventes de verre reculent également de 1,2 M€, en raison là encore d'une diminution des volumes et d'une baisse marquée du prix moyen (9 €/t vs 18 €/t en 2025).

La valorisation des métaux issus de l'incinération des OMr diminue de 0,7 M€, la baisse d'un tiers du prix de reprise expliquant l'essentiel de cette évolution.

Enfin, les recettes issues du tri des objets encombrants (OE) diminuent de 0,5 M€, sous l'effet d'une baisse de l'ordre de 10 % à la fois sur les quantités et sur les prix de vente.

Au total, la valorisation matière s'inscrit ainsi en nette baisse en 2026, reflétant un contexte de marché moins favorable et des tonnages orientés à la baisse.

	2025			2026		
	Tonnes	Prix moyen €/t	Montant BP en M€	Tonnes	Prix moyen €/t	Montant BP en M€
Valorisation CS	177 004	112	19,8	161 194	103	16,6
Valorisation OM	26 694	85	2,3	27 296	56	1,5
Valorisation OE	83 746	20	1,6	70 429	16	1,1
Verre	122 753	18	2,2	118 222	9	1,1
Total Valorisation Matière	410 197	63	25,9	377 141	54	20,3

- **Les recettes issues d'autres produits**

Les autres ventes correspondent principalement aux refacturations à l'exploitant des consommations d'électricité du site d'Ivry-sur-Seine ainsi qu'aux recettes liées à l'accueil de déchets tiers. Les unités de valorisation énergétique du Sycatom réceptionnent en effet des déchets extérieurs afin d'optimiser le fonctionnement des fours et de garantir une production de vapeur régulière.

Les ventes de vides de fours sont ainsi estimées à 8 M€ en 2026, soit une hausse de 5,7 M€ par rapport au BP 2025. Cette augmentation résulte de deux facteurs :

- L'accueil de 60 kt supplémentaires de déchets « ordinaires » incinérés dans les UIOM, facturés 108 €/t ;
- L'accueil de 15 kt de Combustibles Solides de Récupération (CSR)¹ nécessaires aux essais de L'Interval, facturés 16 €/t ou 84 €/t selon leur fournisseur.

Ces recettes intègrent également en 2026 l'inscription de la refacturation au prestataire Suez des surcoûts engendrés par l'indisponibilité du centre de tri de P17 à la suite de l'incendie, pour un montant de 0,7 M€ (période du 01/01/2026 au 17/02/2026, date de fin du contrat d'exploitation). Les assurances continueront d'indemniser le Sycatom après cette date pour les surcoûts d'exploitation jusqu'en octobre 2026 ; ces indemnités sont comptabilisées en recettes exceptionnelles (cf. infra).

B) Les subventions des éco organismes : 52,6 M€ au BP 2026 / 55,0 M€ au BP 2025

Les soutiens versés par les éco-organismes, qui représentent 11,0% de nos recettes de fonctionnement, sont estimés à 52,6 M€ au BP 2026, en recul de 2,4 M€ par rapport aux 55,0 M€ inscrits au BP 2025. Cette évolution résulte de plusieurs dynamiques contrastées selon les filières.

<i>Données en M€</i>	BP 2025	BP 2026
Subvention Citeo Emballage (tri)	43,1	41,1
Subvention Citeo Valorisation Energétique	3,6	2,6
Subvention Citeo Journaux Revues Magazines (JRM) et Gros de Magasin (GM) (tri)	2,6	2,8
Subventions Ocad3e pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (tri)	0,2	0,2
Subventions Eco Mobilier (objets encombrants)	5,6	5,9
TOTAL	55,0	52,6

Le soutien **Citeo-emballages** diminue de 3 M€. Cette baisse s'explique d'une part par la réduction des tonnages valorisés d'emballages de papiers-cartons, qui conduit à une moindre recette (-2 M€) et, d'autre part, par la dégressivité du soutien à l'incinération, qui poursuit sa trajectoire à la baisse (-1 M€) et atteindra son dernier palier avant extinction en 2027.

Le soutien **Eco-Maison** pour les objets encombrants est maintenu au BP 2026 à un niveau proche de celui inscrit en 2025 (5,2 M€). Bien que certains paramètres techniques de calcul puissent évoluer, les échanges préliminaires avec l'éco-organisme laissent à ce stade envisager une stabilité

¹ Les combustibles solides de récupération (CSR) sont des déchets non dangereux, triés pour en extraire la fraction recyclable, puis préparés afin d'être utilisés comme combustible dans des installations dédiées. Ils proviennent de déchets non recyclables à fort pouvoir calorifique (bois, plastiques, papiers, textiles...)

du soutien. Cette estimation pourra faire l'objet d'une réévaluation dans l'année, dans l'attente des confirmations définitives.

Par ailleurs, un montant supplémentaire de 0,7 M€ apparaît au BP 2026 : il correspond aux soutiens perçus pour le compte des EPT au titre de leurs déchèteries, que le Syctom devra ensuite leur reverser. Le mouvement symétrique est donc inscrit également en dépense.

À l'inverse, le soutien **Citeo-Papiers** progresse de 0,3 M€, à la suite de l'actualisation des paramètres de calcul. Cette révision intègre notamment des données plus récentes ainsi qu'une amélioration du niveau global de financement de la filière, ce qui augmente mécaniquement le montant du soutien.

C) Les autres recettes : 1,4 M€ au BP 2026 / 1,6 M€ au BP 2025

Ce poste comprend notamment les revenus de location des bureaux, le financement de nos actions à l'international par nos partenaires tels que l'AFD (mission pour le Pakistan) et l'ensemble des refacturations aux collectivités pour un total de 1,4 M€.

Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2024, le Syctom a transféré la gestion des déchèteries des Hauts de Seine aux territoires, hormis les déchèteries mobiles de l'EPT Boucle Nord de Seine jusqu'au 30 juin 2024. Il n'y a donc plus de recettes à percevoir dans ce cadre, à l'exception du lissage des recettes attendues par ce même territoire conformément à la convention de novembre 2023.

D) Les recettes exceptionnelles : 17,6 M€ au BP 2026 / 13,0 M€ au BP 2025

Le montant attendu de 17,6 M€ correspond :

- Aux indemnisations des assurances pour un total de 9,6 M€, comprenant :
 - L'indemnisation au titre des surcoûts d'exploitation consécutifs à l'incendie du centre de tri de Paris 17 (3,5 M€),
 - L'indemnisation du sinistre intervenu sur le ventilateur d'Ivry-sur-Seine (6,1 M€),
- A l'estimation de l'apurement comptable des engagements rattachés non suivis de facturation l'année suivante lors de l'ajustement définitif des tonnages (8 M€).

II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 476,6 M€ au BP 2026 / 465,5 M€ au BP 2025

Les dépenses de fonctionnement augmentent de +2,4% entre le BP 2025 et le BP 2026 (+ 11,1 M€).

<i>Données en M€</i>	BP 2025	BP 2026	Evolution (en M€ et en %)		Part de chacun des postes
Marchés de trait., GER, conv syndicats	306,9	304,1	- 2,8	-0,9%	63,8%
Masse salariale	11,2	12,2	1,0	9,3%	2,6%
Soutiens EPT	10,0	10,2	0,1	1,3%	2,1%
Prévention et communication	12,1	12,1	-	-0,4%	2,5%
Frais financiers	21,1	21,3	0,2	0,8%	4,5%
Dépenses courantes	13,0	15,7	2,6	20,2%	3,3%
Dépenses exceptionnelles	1,6	1,1	- 0,5	-31,3%	0,2%
SOUS TOTAL DEPENSES DE FONCT. REELLES	375,9	376,6	0,7	0,2%	79,0%
Amortissements	87,5	98,6	11,1	12,7%	20,7%
Virement vers la section d'invest	2,2	1,4	- 0,7	-33,4%	0,3%
SOUS TOTAL AUTOFINANCEMENT (DEPENSES D'ORDRE)	89,6	100,1	10,4	11,6%	21,0%
TOTAL DEPENSES DE FONCT.	465,5	476,6	11,1	2,4%	100,0%

A) Les dépenses directes d'exploitation : 304,1 M€ au BP 2026 / 306,9 M€ au BP 2025

Les dépenses d'exploitation reposent sur des prévisions de tonnages établies de la façon suivante :

Flux (en tonnes)	Tonnages BP 2025	Tonnages 2025 connus	Tonnages BP 2026
Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	1 661 569	1 673 763	1 657 409
Déchets Alimentaires (DA)	26 589	19 675	23 317
Collectes sélectives (CS)	241 328	228 454	233 675
Objets encombrants (OE)	223 416	172 958	171 442
Déchets Verts (DV)	20 074	19 907	22 706

Les dépenses directes d'exploitation représentent près des deux tiers du budget de fonctionnement. Elles diminuent de 2,8 M€, soit une baisse de 0,9%.

<i>Montant en M€</i>	BP 2025	BP 2026	Evolution (en M€ et en %)	
Marchés de traitement	273,9	279,6	5,7	2,1%
Solde redevance N-1		1,9	1,9	
GER	23,6	10,6	-13,0	-55,1%
Autres dépenses techniques	0,3	0,2	-0,2	-50,2%
Impôts fonciers	5,9	8,3	2,4	41,0%
Loyers d'exploitation	1,6	2,0	0,3	19,9%
Droits Voies Navigables de France	1,5	1,5	0,0	0,0%
TOTAL	306,9	304,1	-2,8	-0,9%

- **Les marchés d'exploitation, conventions et enfouissement**

Dans le détail, les dépenses d'exploitation évoluent comme présenté dans le tableau ci-dessous :

<i>Données en M€</i>	BP 2025	BP 2026	Evolution (en M€ et en %)	
Traitement OM en centres incinération Sycatom et externes (centres privés et syndicats)	138,8	138,8	0,1	0,0%
Marchés de transfert (Romainville et centre de secours)	13,6	13,6	0,0	0,0%
Enfouissement	16,0	17,8	1,8	11,0%
Traitement des mâchefers	11,8	10,6	-1,3	-10,6%
Total traitement des OMr	180,2	180,8	0,6	0,3%
Collectes sélectives (tri et caractérisation)	54,0	60,5	6,5	12,1%
Objets Encombrants	34,6	32,8	-1,8	-5,1%
Déchets alimentaires/biodéchets	4,6	5,0	0,5	10,2%
Autres	0,5	0,4	-0,1	-12,0%
Total Marchés de traitement	273,9	279,6	5,7	2,1%

Les dépenses de traitement des ordures ménagères résiduelles demeurent quasi stables au BP 2026 (+0,6 M€, soit +0,3 %) et ce, malgré la hausse de la TGAP incinération performante (+1 €/t) prévue par la loi de finances pour 2026 ou encore la multiplication des arrêts fortuits de nos UVE liés à l'augmentation de la présence de bouteilles de protoxyde d'azote dans nos flux (cf. infra).

Cette faible évolution s'explique d'abord par une réduction du besoin global de traitement, liée à la baisse des tonnages d'OMr et des flux d'objets encombrants refusés, partiellement atténuée par l'accueil de déchets tiers.

Le Sycatom bénéficie par ailleurs en 2026 de plusieurs facteurs favorables :

- La diminution du taux de TVA, également prévue dans la loi de finances ;
- Les économies liées au nouveau contrat avec Asterya, la SEMOP de Saint-Ouen-sur-Seine, dont la structure de rémunération — plus variable — réduit les coûts en cas de tonnages inférieurs à la cible contractuelle ;
- Le repli des coefficients de révision appliqués à certaines prestations, notamment le traitement des mâchefers (-1,3 M€).

Le recours à l'enfouissement, en revanche, progresse légèrement (+1,8 M€).

Au total, ces différents effets se compensent largement, permettant de maintenir en 2026 un niveau de dépenses très proche de celui du BP 2025.

Les dépenses liées aux collectes sélectives augmentent de 6,5 M€ au BP 2026 (+12 %), principalement sous l'effet de l'accroissement du recours aux capacités de tri extérieures et du renouvellement du marché de Paris 15.

Le Sycatom traite désormais 72 kt en installations externes, contre 27 kt au BP 2025, avec un prix moyen qui passe de 239 €/t à 265 €/t. Ce renchérissement provient en grande partie du basculement des tonnages auparavant traités à Paris 17 vers des centres plus coûteux – le centre incendié

présentait un coût d'exploitation particulièrement favorable (151 €/t) – ainsi que de l'augmentation des prix sur les tonnages déjà orientés vers l'extérieur. Une large part des surcoûts induits par l'indisponibilité du centre de Paris 17 devrait être neutralisée grâce aux indemnités versées par les assurances.

Enfin, la décélération des coefficients de révision sur les marchés pérennes, ainsi que la baisse du coût des marchés de transfert, permettent d'atténuer en partie l'impact budgétaire de ces hausses significatives.

La diminution du coût de traitement des OE (-1,8 M€, soit -5,1 %) s'explique principalement par la forte baisse des tonnages, en recul de 23 % sur l'ensemble des flux. Cette contraction des volumes permet de compenser l'augmentation du coût unitaire de traitement, liée au recours accru à des prestations de valorisation énergétique des refus et déclassements dans le cadre des marchés d'OE. Ce choix opérationnel contribue à optimiser la performance globale de valorisation et à préserver la disponibilité des UVE, en évitant que les flux concernés ne soient traités dans les installations du Sycotm.

Focus sur l'impact de la présence de bouteilles de protoxyde d'azote dans les flux

Le service public de gestion des déchets fait actuellement face à une augmentation significative de la présence de bouteilles de protoxyde d'azote dans les différents flux de déchets ménagers.

Au-delà de l'impact sanitaire catastrophique de l'utilisation de ce gaz notamment par la jeune génération, le fonctionnement des installations du Sycotm se trouve fortement perturbé.

Ainsi, en 2025, le Sycotm a récupéré plus de 35.000 bouteilles de ce gaz dans ses quatre centres de tri actuellement en fonctionnement pour un coût de traitement d'environ 10 € par bouteille.

Dans les installations de valorisation énergétique, les conséquences de la présence de ces bouteilles dans les déchets résiduels sont encore plus significatives. Les explosions de bouteilles qui contiennent encore du gaz causent des casses de barreaux de grille, des fuites dans les tubes des chaudières et parfois, en fonction de la violence de l'explosion, provoquent des arrêts d'urgence de l'ensemble de la ligne d'incinération pendant plusieurs jours. A la suite de ces dégâts, les fours doivent être arrêtés, réparés puis remis en service entraînant le détournement en 2025 d'environ 150.000 tonnes de déchets vers des installations externes au Sycotm et des pertes d'exploitation importantes, estimées à environ 15 millions d'euros et entièrement supportées par le budget du Sycotm.

Il est également constaté une augmentation de la présence de bouteilles de très gros format dans les déchets, ce qui aggrave les dommages causés aux installations. Sur le site d'Ivry-Paris XIII, une explosion est enregistrée en moyenne chaque heure, soit une explosion pour 100 tonnes incinérées.

- Le GER en fonctionnement

Les dépenses de GER (Gros Entretien et Renouvellement) portées par la section de fonctionnement sont en baisse de 13,0 M€. En effet, l'essentiel des dépenses est désormais porté en section d'investissement pour les UVE (cf. infra, partie sur les améliorations continues), dès lors que de nouveaux marchés d'exploitation seront contractualisés, puisque les dépenses ont principalement pour objet d'augmenter la durée de vie du patrimoine.

Dans les centres de tri, le GER correspond à des dépenses plus variées et s'impute à la fois en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Données en M€	BP 2025	BP 2026	Evolution (en M€ et en %)	
IVRY UIOM	6,9	2,8	-4,1	-59,7%
ST-OUEN UIOM	8,9	3,0	-5,8	-66,0%
ISSEANE UIOM	7,1	4,6	-2,6	-36,0%
SOUS TOTAL UIOM	22,9	10,4	-12,5	-54,8%
NANTERRE TRI	0,1	0,0	-0,1	-86,9%
PARIS 15 TRI	0,1	0,1	0,0	-14,3%
PARIS 17 TRI	0,2	0,0	-0,2	-100,0%
ROMAINVILLE TRI	0,3	0,1	-0,1	-50,0%
SEVRAN TRI	0,1	0,0	-0,1	-69,2%
SOUS TOTAL TRI	0,7	0,2	-0,5	-66,8%
TOTAL	23,6	10,6	-13,0	-55,1%

- **Les impôts fonciers des centres – 8,3 M€ :**

Ils progressent de 2,4 M€ en raison du rehaussement de la taxe foncière de Saint-Ouen-sur-Seine opérée par les services fiscaux, ainsi que par l'effet mécanique de l'augmentation des bases de fiscalité.

- **Les loyers réglés à Ports de Paris et les droits et taxes dus à Voies Navigables de France (VNF) :**

Il s'agit des loyers (notamment auprès de Ports de Paris et de Réseau Ferré de France) pour un total de 2,0 M€ et des droits auprès de VNF au titre des capacités de pompage en Seine pour un montant de 1,5 M€.

B) Les soutiens aux collectivités : 10,2 M€ au BP 2026 / 10,0 M€ au BP 2025

Les soutiens aux adhérents et aux communes devraient s'établir à 10,2 M€, soit une légère progression de 0,2 M€ par rapport au BP 2025. Ils se décomposent comme suit :

- **Les soutiens à la collecte sélective :**

- Le reversement de la recette matière verre pour 1,1 M€, en diminution de 1,2 M€ en raison de la forte baisse du prix de vente du verre,
- Les versements à l'euro/l'euro des soutiens versés par Citéo et perçus par le Sycotom au titre des actions relatives à la compétence collecte pour un total de 5,0 M€, en augmentation de +0,4 M€. Il s'agit des soutiens aux ambassadeurs du tri, à la communication, et au tri du verre.

- Une nouvelle dépense de 0,7 M€ est inscrite pour assurer le **reversement du soutien Eco-maison** que le Sycotom touche dorénavant pour le compte de ses EPT au titre de leurs déchèteries. Le Sycotom est porteur et signataire du contrat avec l'Eco-organisme pour l'ensemble de son territoire, il est devenu depuis le nouveau barème signé en 2025 le seul destinataire des flux financiers, charge à lui de les reverser à leurs destinataires, les EPT.

- **Le soutien pour accueil :** Le soutien pour accueil est calculé en fonction des apports sur chaque site du Sycotom et est estimé à 3,4 M€ pour 2026, correspondant à la reconduction du montant effectivement versé en 2025. Pour mémoire, le montant calculé pour chaque

commune d'accueil additionné à la taxe sur les déchets réceptionnés perçue par la commune d'accueil ne peut être inférieur à 50 000 € et ne peut être supérieur à 1 000 000 €.

C) La mobilisation des publics et des territoires, la prévention et la sensibilisation, un budget sanctuarisé : 11,3 M€ au BP 2026 comme au BP 2025

Les crédits consacrés aux actions de prévention et de sensibilisation seront maintenus conformément aux orientations du débat d'orientation budgétaire et afin de poursuivre les objectifs de réduction du volume des déchets et d'amélioration du geste de tri.

L'accompagnement des territoires repose sur les contrats d'objectifs entre le Sycdom et les EPT, dont les premiers ont été mis en œuvre début 2022. Ces contrats sont les socles d'une politique de coordination forte de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets, incluant une programmation thématique et financière pluriannuelle. Ils engagent les territoires et le Sycdom sur des objectifs chiffrés de collecte et de tri des déchets et la programmation d'actions concrètes pour les atteindre.

À ce jour, dix territoires ont conclu un contrat d'objectifs (Est Ensemble, Paris, GPSO, Plaine Commune, POLD, VSGP, PTDE, GPGE, GOSB et BNS). Leur suivi donne lieu à des échanges réguliers, permettant d'ajuster les actions et d'entretenir une dynamique de travail partagée. Cette démarche se poursuivra courant 2026, avec l'élaboration du prochain plan d'accompagnement issu de ce dialogue continu entre le Sycdom et les territoires.

<i>Données en M€</i>	BP 2025	BP 2026
Eco-animateurs	4,5	4,3
Compostage	0,6	0,6
Sensibilisation	2,3	4,0
Subvention	3,3	1,8
Partenariats	0,2	0,3
Eco-conception	0,3	0,3
TOTAL GENERAL	11,3	11,3

Les dépenses de prévention et sensibilisation sont constituées à titre principal par :

- **Les éco-animateurs** : appui des adhérents du Sycdom, il est proposé de maintenir le dispositif éco-animateur qui avait été renforcé en 2023 (6 équipes de 10 éco-animateurs). Le maintien de ce niveau d'intervention apparaît nécessaire au regard des actions prévues dans les contrats d'objectifs et de la forte demande d'accompagnement des territoires, en lien avec l'extension des consignes de tri ou la mise en place de solutions de tri à la source des déchets alimentaires.
- **Le compostage** : Le Sycdom poursuit son engagement auprès des territoires en :
 - Soutenant le compostage de quartier (installation de pavillons de compostage, communication et animation spécifiques) et le compostage de proximité (individuel et collectif) avec la distribution de matériel et l'accompagnement par des maîtres composteurs des sites partagés,

- Proposant des formations pour les référents de site, les guides et les maîtres composteurs.

- **La sensibilisation** : Le Syctom poursuit et renforce ses actions de sensibilisation afin d’accompagner les territoires dans l’amélioration de la qualité et de la quantité des flux triés. Les différents outils mis à disposition, notamment les équipes d’éco-animateurs, contribuent à rappeler l’importance de la réduction des déchets à la source et du bon geste de tri, en cohérence avec les objectifs fixés dans les contrats d’objectifs.
En parallèle, la campagne de communication grand public, dotée d’un budget de 1,82 M€, se prolongera avec un quatrième volet. Après la diffusion de deux numéros de TOM Mag en 2024 et 2025, le Syctom continuera de cibler les publics scolaires. Ce magazine constitue désormais un support privilégié auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2. En 2026, la bande dessinée *Petite histoire familiale des déchets* parue en 2025 et retraçant 150 ans d’évolution du tri et du recyclage, sera également envoyée à l’ensemble de ces élèves, tandis que le déploiement d’animations pédagogiques dans les écoles viendra renforcer les actions de sensibilisation au plus près des publics cibles.
La connaissance des modes de traitement est essentielle puisqu’elle permet une prise de conscience de la réalité des volumes des déchets traités et de leur possible valorisation matière et énergétique. Ainsi, les efforts se poursuivront pour offrir des parcours de visites de site qualitatifs, avec notamment la poursuite des études techniques sur celui de Saint-Ouen-sur-Seine.

- **Le dispositif d’accompagnement 2021-2026** : il vise à soutenir les actions à l’initiative des EPT ou de leurs collectivités autour du réemploi et de la réparation, du compostage de proximité, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la sensibilisation vers les changements de comportement, de l’amélioration du tri notamment des déchets alimentaires, de la mise en place de démarches d’écologie industrielle et territoriale ou bien encore du déploiement de déchèteries. Par ailleurs, le système de bonification prévu dans le cadre des contrats d’objectifs, permettant d’allouer des fonds supplémentaires aux territoires ayant signé des contrats d’objectifs sur chaque subvention allouée, est désormais en œuvre.

- **Partenariats** : le Syctom continuera de s’appuyer sur des partenariats d’intérêt, notamment dans le domaine sportif, permettant de toucher des publics moins accessibles par les actions traditionnelles. Ces partenariats constituent un relais efficace pour diffuser les messages de prévention et renforcer l’impact des campagnes de sensibilisation auprès de populations variées.

- **Ecoconception** : le Concours Design Zéro Déchet (DZD) sera reconduit, avec une attention renforcée portée à la mise en œuvre concrète des solutions proposées. L’objectif est désormais d’accompagner davantage les porteurs de projets, qu’il s’agisse de soutenir la réalisation de prototypes ou de faciliter l’accès à des dispositifs d’incubation. Pour amplifier cette dynamique, le concours évolue en 2026 en un double format – concours d’idées et concours de projets – afin de faire émerger des solutions innovantes et de les inscrire plus rapidement dans des usages réels au service de tous.

D) Communication : 0,8M€ au BP 2026 comme au BP 2025

Le Sycotom assure la valorisation de ses réalisations, projets et actions lui permettant de remplir ses missions de service public.

En 2026, la stratégie de communication du Sycotom poursuivra son adaptation aux priorités définies par la gouvernance, avec pour objectif de renforcer la visibilité des missions de service public et des projets structurants. Le maintien du budget permettra d'accompagner une année marquée par des temps forts tels que la mise en service industrielle de L'Interval à Ivry-sur-Seine/Paris 13, la pose de la première pierre du site de Romainville/Bobigny, la fin des travaux d'intégration urbaine à Saint-Ouen-sur-Seine et l'arrivée des premières tonnes à l'unité de méthanisation à Gennevilliers.

La communication s'appuiera sur une présence accrue lors de salons et forums dédiés à la gestion des déchets, sur la production de reportages vidéo et photographiques pour valoriser les événements et déplacements, ainsi que sur une campagne de notoriété visant à renforcer l'image du Sycotom.

Par ailleurs, un accompagnement stratégique sera engagé pour optimiser la communication globale et finaliser la centralisation des sites satellites, amorcée en 2025. Cette dynamique s'accompagnera d'un renouvellement de la charte graphique pour une identité de marque toujours plus lisible, ainsi que d'un audit et d'un accompagnement renforcé sur les réseaux sociaux afin de développer la communauté et améliorer la compréhension des enjeux portés par le Sycotom.

E) La masse salariale :12,2 M€ au BP 2026 / 11,2 M€ au BP 2025

La masse salariale représente 2,6 % du budget de fonctionnement et augmente de +1,0 M€ par rapport au BP 2025. Conformément aux orientations budgétaires, cette augmentation résulte des facteurs suivants :

- Du glissement vieillesse et technicité de +1,5% du traitement brut, soit + 70 000 € ;
- De la prise en compte des créations de postes décidées en 2024 et 2025 (calculée au plus juste selon l'état d'avancement des recrutements et publications) (+ 351 963 €), du recrutement de 2 nouveaux apprentis en 2025 et la création de 3 postes d'apprentis à partir du 1er septembre 2026 (+42 342 €), ainsi qu'une enveloppe dédiée aux remplacements temporaires (+ 60 318 €) ;
- De l'augmentation des cotisations CNRACL de 3 points au 1er janvier 2026 (+ 82 500 €) ;
- De la prise en compte d'une révision du Rifseep, cette révision faisant l'objet d'une nouvelle délibération proposée Bureau syndical du 6 mars 2026.

Il n'est pas prévu de mesures nationales d'augmentation du traitement indiciaire (augmentation du point d'indice de la fonction publique).

F) Les charges financières : 21,3 M€ au BP 2026 / 21,1 M€ au BP 2025

Les charges financières progressent légèrement, de +0,8% en 2026 (+0,2 M€).

Les intérêts de l'encours de dette actuel diminuent toutefois (-1,4 M€) en raison de la baisse progressive du stock d'emprunts.

À l'inverse, la ligne relative aux intérêts courus non échus (ICNE) augmente sensiblement. Ils correspondent aux intérêts déjà accumulés sur la dette mais non payés au moment de la clôture. Ils sont enregistrés comptablement pour rattacher la charge à la bonne année budgétaire. L'évolution entre les deux exercices est liée à un niveau d'ICNE plus élevé fin 2026 qu'en 2025, ce qui conduit à inscrire une charge supplémentaire de 0,3 M€ au BP.

Les intérêts des nouveaux financements contractés en 2025 représentent une augmentation de +0,8 M€.

Une provision de 0,2 M€ est également inscrite pour couvrir l'évolution éventuelle des taux variables.

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 930 M€. Si l'emprunt d'équilibre inscrit au Budget Primitif 2026 (183,6 M€) devait entièrement être mobilisé et au regard du niveau de remboursement du capital attendu (71,4 M€), le capital restant dû fin 2026 serait de 1 041,8 M€.

G) La dotation aux amortissements : 98,6 M€ au BP 2026 / 87,5 M€ au BP 2025

La dotation aux amortissements est attendue en hausse significative, pour atteindre 98,6 M€ au BP 2026. Les amortissements constituent une dépense obligatoire en fonctionnement qui se calcule en fonction de la valeur des biens du Sycotm et de la durée de leur amortissement². Cette dépense vise à dégager la ressource nécessaire à leur remplacement au fil du temps. Cette « épargne obligatoire » contribue ainsi à couvrir le remboursement en capital de la dette mobilisée pour financer ces mêmes investissements.

L'augmentation anticipée traduit l'impact des investissements réalisés en 2025 et les mises en service prévues en 2026 notamment de la nouvelle UVE L'Interval (amortissement *pro rata temporis*).

H) Les dépenses courantes : 15,7 M€ au BP 2026 / 13,0 M€ au BP 2025

Cette rubrique intègre les frais de fonctionnement et ceux des locaux administratifs du Sycotm ainsi que les charges inhérentes au déroulement des projets du Sycotm et au fonctionnement des centres. Ces dépenses s'élèvent à 15,7 M€ en 2026 soit une augmentation de 2,6 M€ par rapport au BP 2025, qui s'explique par :

- Les dépenses relatives aux systèmes d'information, qui portent la principale augmentation (+ 1,2 M€) : Ce poste intègre essentiellement les prestations et équipements informatiques nécessaires au plan de continuité informatique et plan de reprise informatique (PCI PRI), qu'il s'agit de maintenir et de superviser. Dans un contexte de multiplication des risques de cyber-attaques, le Sycotm a pour objectif prioritaire la sécurisation de ses données.
- Les frais de gardiennage et entretien des espaces verts des sites (+0,7 M€) : Cette ligne regroupe les dépenses de gardiennage des sites de Saint-Ouen-sur-Seine et du

². Les durées d'amortissements ont été définies par délibération lors du CS de décembre 2021.

Blanc-Mesnil, ainsi que l'entretien et l'irrigation de leurs espaces verts. En 2026, la principale augmentation provient de la nécessité de garder le site sinistré de Paris 17.

- Diverses études (+0,5 M€) : Ce poste couvre notamment le diagnostic de l'état du site de Paris 17 et l'estimation des coûts de reconstruction, ainsi que des prestations techniques telles que des relevés topographiques ou des études opérationnelles (dont l'étude de mise en œuvre du plan Verre). Ces études accompagnent les évolutions du patrimoine du Sycotom et la préparation des projets à venir.

- Les relations institutionnelles et internationales (+0,2 M€) : L'année sera marquée par la mise en place d'un contrat d'accompagnement en affaires publiques, pour que le Sycotom puisse faire entendre son plaidoyer en matière de gestion des déchets auprès des décideurs. Ces actions visent à affirmer le rôle du Sycotom comme acteur de référence dans la mise en œuvre des politiques publiques de prévention, de sensibilisation et de valorisation des déchets mais aussi à poursuivre la démarche de défense de ce service public essentiel qui fait face à de nombreuses attaques.

III - DES RATIOS FINANCIERS SATISFAISANTS

À date et au regard des hypothèses retenues, l'épargne brute³ progresse de +10,2 M€ en 2026 pour atteindre 98,3 M€. Le taux d'épargne brute s'élève à 20,7 %, ce qui constitue un niveau satisfaisant pour ce ratio financier stratégique et témoignant d'une capacité renforcée à dégager une ressource d'autofinancement à partir du fonctionnement courant.

Après prise en compte du remboursement du capital de la dette (hors revolving), estimé à 71,4 M€ en 2026 (contre 88,4 M€ en 2025), l'épargne nette redevient positive et s'établit à 26,9 M€, alors qu'elle était légèrement négative au BP 2025 (-0,4 M€). Cette évolution reflète à la fois l'amélioration de l'épargne brute et le profil plus favorable des amortissements de dette en 2026.

La progression de l'épargne brute permet de maintenir une capacité de désendettement stable à 10,6 ans, malgré la hausse anticipée de l'encours de dette. En effet, fin 2026, le capital restant dû devrait se situer à 1 042 M€ dans l'hypothèse d'une réalisation complète de l'emprunt d'équilibre. Ce niveau reste conforme aux ratios généralement attendus pour un syndicat exerçant des compétences structurantes et gérant des équipements industriels de grande ampleur.

<i>Données en M€</i>	BP 2025	BP 2026
EPARGNE DE GESTION	109,1	119,5
Charges financières	21,1	21,3
EPARGNE BRUTE	88,0	98,3
TAUX D'EPARGNE	19,0%	20,7%
Capital de dette à rembourser (hors revolving)	88,4	71,4
EPARGNE NETTE	- 0,4	26,9
Encours de dette au 31/12/N	929,5	1 041,8
CAPACITE DE DESENETTEMENT	10,6 ans	10,6 ans

³ L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle mesure la capacité d'autofinancement dégagée chaque année par le fonctionnement courant. Cette épargne constitue une ressource essentielle permet de financer une partie des investissements sans recourir à l'emprunt ; elle sert également à assumer le remboursement du capital de la dette ; elle constitue un indicateur de la soutenabilité financière et de la marge de manœuvre dont dispose la collectivité.

IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 365,8 M€ au BP 2026 / 278,3 M€ au BP 2025

Les recettes d'investissement s'élèvent à 365,8 M€ au BP 2026, en hausse de 87,5 M€ par rapport au BP 2025. Cette progression provient principalement de deux éléments :

- La mise en place d'une opération de revolving de 50 M€, inscrite symétriquement en dépenses et en recettes afin d'optimiser les frais financiers ;
- La hausse de l'emprunt d'équilibre, qui progresse de 38 M€ pour accompagner la montée en charge du programme d'investissement.

<i>Données en M€</i>	BP 2025	BP 2026
FCTVA	22,3	11,9
Subventions perçues, remboursement participations	10,8	10,3
Amortissements	87,5	98,6
Emprunt mobilisé (dont revolving 50 M€)	145,5	233,6
Virement de la section de fonctionnement	2,2	1,4
Opérations comptables	10,0	10,0
TOTAL RECETTES D'INVEST.	278,3	365,8

A) Les ressources externes : 22,2 M€ au BP 2026 / 33,1 M€ au BP 2025

- Le FCTVA : Le FCTVA, qui correspond au remboursement par l'État d'une partie de la TVA acquittée sur les dépenses d'investissement, s'établit à 11,9 M€ en 2026, en nette baisse par rapport aux 22,3 M€ inscrits au BP 2025. Sa diminution de 10,4 M€ reflète la baisse des dépenses d'équipement réalisées en 2024 par rapport à 2023.
- Les subventions d'investissement à percevoir et les remboursements par divers organismes (SIAAP – Ville de Paris) : 10,3 M€ correspondent au versement de subventions et participations sollicitées auprès de divers organismes pour financer les projets d'investissement (versement de 3,6 M€ du SIAAP pour le projet de cométhanisation, 2,0 M€ de la part de la ville de Paris pour le garage à bennes sur le site de Romainville, 1,0 M€ de la part du SIGEIF pour l'unité de méthanisation de Gennevilliers, etc.).

B) Les ressources propres : 100,1 M€ au BP 2026 / 89,6 M€ au BP 2025

Elles correspondent à l'autofinancement et se composent :

- Des dotations aux amortissements qui continuent de progresser (cf. supra) ;
- Du virement de la section de fonctionnement limité à 1,4 M€ de façon à équilibrer la section de fonctionnement.

C) L'emprunt d'équilibre et la stratégie d'endettement : 233,6 M€ au BP 2026 /145,5 M€ au BP 2025

L'emprunt d'équilibre : 183,6 M€

Ce montant correspond à l'emprunt prévisionnel nécessaire pour assurer l'équilibre du budget d'investissement 2026. Il complète les autres ressources mobilisées afin de financer l'ensemble des dépenses d'équipement prévues. Comparé au BP 2025 (145,5 M€), l'emprunt d'équilibre progresse de 38,0 M€, reflet de l'augmentation des besoins liés à la montée en charge des investissements en 2026.

L'emprunt revolving : 50 M€

Cette ligne correspond aux emprunts souscrits en 2025 auprès de la banque postale, mobilisés mais non encore consolidés afin de garder une souplesse d'utilisation pendant la phase de mobilisation et permettant ainsi d'optimiser les frais financiers. Conformément aux règles budgétaires, ces crédits sont inscrits pour le même montant en dépenses et en recettes.

La stratégie d'endettement

Le Sycotom poursuit sa stratégie d'endettement rappelée lors des orientations budgétaires 2026. Trois objectifs principaux seront poursuivis :

- Rallonger la durée de vie moyenne de la dette afin de la faire davantage correspondre à la durée de vie de nos installations ;
- Rétablir un équilibre dans la répartition de l'encours de dette, dont une grande partie est actuellement à taux fixe, en souscrivant des emprunts variables ;
- Reconstituer un profil lissé d'annuités en capital grâce au recours à l'amortissement in fine, en ciblant les échéances sur les années les moins contraintes. Les maturités 2028 et 2030 sont à éviter.

Pour l'année 2026, le Sycotom devrait concrétiser la mise en place de nouvelles enveloppes pluriannuelles avec la BEI et la Banque des territoires, acteurs particulièrement adaptés aux besoins de financement du Sycotom. Les marchés bancaires et obligataires seront regardés attentivement pour retenir, le cas échéant et en fonction des besoins, les taux les plus compétitifs et diversifier les sources de financement.

D) Opérations comptables patrimoniales : 10,0 M€ au BP 2026 comme au BP 2025

Il s'agit de la gestion d'avances versées dans le cadre des marchés publics de travaux pour les dépenses d'investissement (5,0 M€) et d'écritures liées à l'intégration comptable dans l'actif (5,0 M€).

V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 365,8 M€ au BP 2026 / 278,3 M€ au BP 2025

Les dépenses d'investissement augmentent de 87,5 M€, en raison notamment d'une hausse de 54,8 M€ des dépenses d'équipement, de l'opération revolving à 50 M€, en revanche, le remboursement de la dette diminue 17,0 M€.

Données en M€	BP 2025	BP 2026
Opérations d'équipement	177,8	232,6
Remboursement du capital emprunté (dont 50 M€ de revolving)	88,4	121,4
Amortissement de subvention et autres	2,0	1,8
Opérations comptables	10,0	10,0
TOTAL DEPENSES D'INVEST.	278,3	365,8

A) Le point sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)

Le Sycotm a mis en place les AP/CP au 1er janvier 2019 pour développer la structuration du programme d'investissement. Cette démarche se poursuit.

Les AP/CP prévues au budget 2026 sont les suivantes :

			Montant des AP		
			Montants AP votées avant BP de 2026	Révision au titre du BP de 2026	Total Cumulé
200201	Amélioration continue des sites	2019-2029	341 079 517,48	36 710 000,00	377 789 517,48
201301	Extension des consignes de tri des centres	2019-2022	74 859 562,40	-	74 859 562,40
200301	Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	2019-2027	682 579 856,56	18 200 000,00	700 779 856,56
201101	Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2027	270 961 483,85	11 630 000,00	282 591 483,85
201601	Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	2019-2029	347 013 045,56	14 347 900,00	361 360 945,56
200502	Cométhanisation et méthanisation	2019-2027	56 754 317,08	3 776 000,00	60 530 317,08
201903	Plans de prévention	2019-2029	45 825 648,72	-	45 825 648,72
201902	Gestion du Sycotm	2019-2029	52 077 492,48	10 807 617,96	62 885 110,44
201904	Biodéchets	2019-2029	6 042 100,00	-	6 042 100,00
TOTAL			1 877 193 024,13	95 471 517,96	1 972 664 542,09

Montant des CP					
	Crédits de paiement antérieurs à 2025	Crédits de paiement 2025 (après BS de 2025)	Crédits de paiement 2026 (après BP de 2026)	Reste à financer en 2027 (après BP de 2026)	Reste à financer au-delà de 2027 (après BP de 2026)
Amélioration continue des sites	117 909 517,48	60 150 000,00	62 990 000,00	34 920 000,00	101 820 000,00
Extension des consignes de tri des centres	74 859 562,40	-	-	-	-
Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	583 679 856,56	26 900 000,00	41 700 000,00	48 500 000,00	-
Rénovation du site de Saint-Ouen	237 861 483,85	30 000 000,00	14 700 000,00	30 000,00	-
Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	21 352 545,56	7 158 400,00	83 600 000,00	125 000 000,00	124 250 000,00
Cométhanisation et méthanisation	23 489 317,08	10 825 000,00	12 056 000,00	14 160 000,00	-
Plans de prévention	12 528 252,20	3 809 065,68	6 162 790,00	6 000 000,00	17 325 540,84
Gestion du Sycotm	15 204 389,94	9 844 870,50	8 647 850,00	10 536 000,00	18 652 000,00
Biodéchets	927 100,00	-	-	1 700 000,00	3 415 000,00
TOTAL	1 087 812 025,07	148 687 336,18	229 856 640,00	240 846 000,00	265 462 540,84
<i>Opérations sous mandats (Ville de Paris, SIAAP et SIGEIF)</i>	19 061 407,21	7 845 000,00	2 744 000,00	1 340 000,00	-
TOTAL PPI	1 106 873 432,28	156 532 336,18	232 600 640,00	242 186 000,00	265 462 540,84

B) Les dépenses d'équipement : 232,6 M€ au BP 2026 / 177,8 M€ au BP 2025

Le BP 2026 inscrit 232,6 M€ d'opérations d'équipement, contre 177,8 M€ au BP 2025, soit +54,8 M€ (+31 %).

<i>Données en M€</i>	BP 2025	BP 2026
Opérations d'équipement	177,8	232,6
<i>reconstruction d'IP13</i>	50,0	41,7
<i>reconstruction du centre Romainville-Bobigny</i>	8,6	83,6
<i>rénovation du centre de Saint-Ouen</i>	30,0	14,7
<i>amélioration des centres</i>	57,0	63,0
<i>SIAAP et SIGEIF</i>	16,7	14,8
<i>plans prévention</i>	7,0	6,2
<i>autres projets</i>	8,5	8,6

Cette progression est principalement portée par l'accélération du projet de reconstruction de Romainville–Bobigny et, dans une moindre mesure, par la hausse des crédits d'amélioration des centres, tandis que Saint-Ouen-sur-Seine et IP13 diminuent suivant leur phasage.

- **Construction de L'Interval (Ivry-sur-Seine–Paris 13) : 41,7 M€**

L'année 2026 constitue une année de transition majeure pour L'Interval. Après les essais à froid réalisés en 2024 et le démarrage des essais à chaud en 2025, des travaux de maintenance non prévus initialement ont conduit à interrompre les tests jusqu'en février 2026.

En 2026, la priorité sera donc de reprendre et finaliser les essais à chaud, qui doivent se dérouler du printemps à l'été et de mettre en service progressivement les installations énergétiques. Une phase de marche probatoire précédera ensuite la Mise en Service Industrielle (MSI). Les essais de performance, réalisés après une période d'exploitation stabilisée, permettront d'engager la réception du nouvel équipement.

En parallèle, les travaux de finition se poursuivront : aménagements pour l'accueil du public, voiries dédiées aux poids lourds et habillage architectural.

La baisse des crédits inscrits au BP 2026 s'explique donc par le passage du projet en phase de finalisation.

- **Rénovation du centre de Saint-Ouen-sur-Seine - L'Étoile Verte : 14,7 M€**

À Saint-Ouen-sur-Seine, la rénovation du centre de valorisation énergétique touche à sa phase finale : les derniers aménagements architecturaux, les liaisons piétonnes et les locaux opérationnels seront achevés en 2026, après plusieurs années de travaux réalisés en site contraint. Le budget 2026 reflète ainsi une fin de programme, avec des dépenses en nette diminution après les pics des exercices précédents.

- **Reconstruction du centre Romainville–Bobigny : 83,6 M€**

En 2026, les crédits consacrés au projet de Romainville–Bobigny augmentent nettement car l'opération entre dans sa phase de réalisation : lancement des travaux dès le début de l'année, démarrage des prestations d'exploitation au printemps et lancement de la consultation pour les barges de transfert des déchets au deuxième semestre. Cette dynamique marque le passage du projet, jusque-là en phase préparatoire, vers un cycle pluriannuel de travaux.

- **Amélioration des centres : 63,0 M€**

Avec 63 M€ inscrits en 2026, l'amélioration des centres reste un axe majeur de la politique d'investissement du Syctom. Ce budget en hausse finance la modernisation des équipements, le renforcement de la sécurité (incendie, cybersécurité, protection des sites) ainsi que la montée en puissance des outils numériques de gestion et de maintenance. L'objectif est de consolider la performance opérationnelle du parc et de préparer la transition vers de nouveaux modes de gestion, notamment via le BIM en exploitation.

- **Biométhanisation à Gennevilliers et cométhanisation en partenariat avec le SIAPP**

En 2026, les dépenses portent principalement sur la montée en puissance de l'unité de biométhanisation de Gennevilliers, dont la mise en service industrielle interviendra au deuxième trimestre, ainsi que sur l'analyse des résultats des unités pilotes de cométhanisation menées avec le SIAAP.

- **Les investissements liés à la prévention des déchets :**

Le budget d'investissement lié à la prévention des déchets est de 6,2 M€ en investissement. L'effort notable sur le soutien aux collectivités en subvention d'équipement est maintenu, qu'il s'agisse de matériels ou d'études.

- **Les autres opérations d'investissement :**

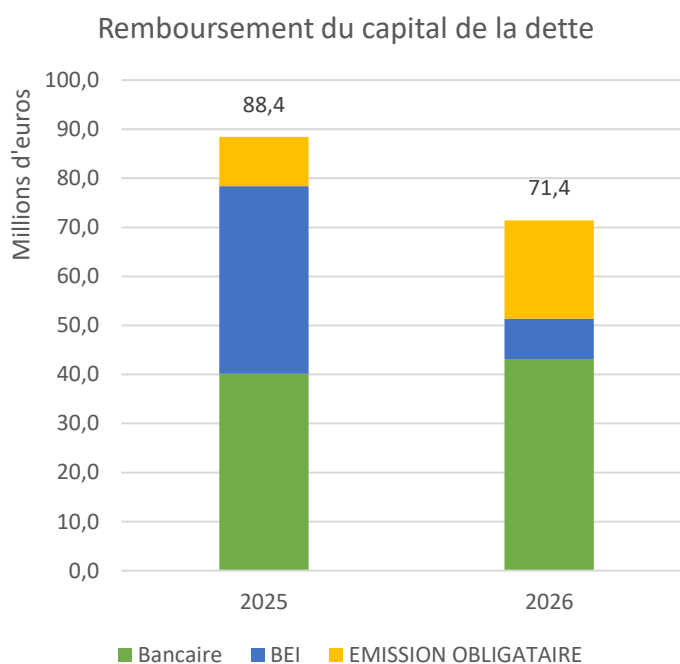
Les autres opérations portent à titre principal les investissements informatiques pour un total de 8,6 M€ en 2026. Ce budget finance en priorité la sécurisation du système d'information, avec la modernisation des infrastructures d'hébergement, la mise aux normes des sites distants et la poursuite de la refonte du SI Exploitation. Il accompagne également le déploiement d'outils numériques structurants, dont la GED transverse et les nouvelles applications métiers destinées à améliorer le pilotage interne.

C) Le remboursement de la dette : 121,4 M€ au BP 2026 / 88,4 M€ au BP 2025

Les crédits prévus en 2026 s'élèvent à 121,4 M€, dont 50 M€ au titre des opérations revolving.

Si l'on neutralise ces opérations, le montant de la dette à rembourser s'élève à 71,4 M€ conformément au plan de remboursement de la dette contractée.

L'annuité 2026 comprend notamment 20,0 M€ de remboursement *in fine* de deux émissions obligataires souscrites en 2022 et 2023.



D) Les opérations d'ordre et autres opérations : 11,8 M€ au BP 2026 / 12,0 M€ au BP 2025

Il s'agit d'opérations comptables correspondant à la reprise de subventions transférables au compte de résultat, de transferts patrimoniaux et de dépôts de garanties.

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 11 MARS 2026

DELIBERATION N° C 2026-007

adoptée à l'unanimité des voix, soit 9 voix pour

L'an deux mille vingt-six, le onze mars, à neuf heures, se sont réunis, à l'Unité de Valorisation Energétique l'Etoile Verte - Salle de réunion - Etage 3 - 22 quai de Seine, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, les membres du Comité Syndical du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers, régulièrement convoqués le six mars, sous la Présidence de Monsieur Corentin DUPREY, Président du Syctom.

Secrétaire de séance : M. Yvon LEJEUNE

Date de la convocation	6 mars 2026
Nombre de délégués en exercice :	85
Présents :	7

OBJET : Approbation du Budget Primitif 2026**Etaient présents :**

M. BACHELAY
M. BEN-MOHAMED
M. BLOT
M. CHIBANE
Mme DESCHIENS
M. DUPREY
M. LEJEUNE

Etaient absents excusés :

M. ALOUT
Mme ARAB
M. BADINA-SERPETTE
M. BAGUET
Mme BARODY-WEISS
Mme BELHOMME
M. BERDOATI
M. BOHBOT
M. BOUAMRANE
M. BOULARD
M. BUDAKCI
M. CADEDDU
M. CANAL

Mme HOUDOT
M. JABOUIN
M. JAMET-FOURNIER
Mme KOMITES
Mme KOUASSI
Mme LAHOUASSA
M. LAMARCHE
M. LASCoux
M. LAUSSUCQ
Mme LAVILLE
M. LE GAC
Mme LECOUTURIER
M. LETISSIER

Mme CELATI
M. CHEVALIER
M. CHIAKH
M. CHICHE
Mme CLAVEAU
Mme COULTER
M. DAGNAUD
Mme DATI
M. DAVIAUD
M. DUMONT
Mme EL AARAJE
M. EL KOURADI
M. FAUCONNET
M. FERREIRA
M. FRANCHI
Mme FREIH BENGABOU
Mme GARNIER
M. GENESTIER
M. GILLET
M. GORY
M. GOVCIYAN
M. GUILLOU
M. HANOTIN
Mme HERRATI

Mme LIBERT
M. MARSEILLE
Mme MEGHRAOUI
M. MESSOUSSI
Mme MONTSENY
M. PELAIN
M. PERNOT
Mme PETIT
M. PINARD
Mme PRIMET
Mme PULVAR
M. RAIFAUD
M. REDLER
Mme REIGADA
M. SAMAKE
M. SANTINI
M. SIMONDON
M. SITBON
M. SOFI
Mme SPANO
Mme TERLIZZI
M. TORO
M. TURANO
Mme VASA
M. VAUGLIN
Mme ZOUAOUI

Excusés ayant donné pouvoirs :

M. BOUYSSOU a donné pouvoir à M. DUPREY
Mme CROCHETON-BOYER a donné pouvoir à M. BLOT

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1-1 et suivants, dans leur version en vigueur au 1er janvier 2026,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5212-18 et suivants, relatifs aux dispositions financières applicables aux syndicats de communes,

Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs à compter de l'exercice 2026,

Vu la délibération n° C 3425 du 20 décembre 2018 relative à la mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP),

Vu la délibération n° C 3898 du 14 décembre 2022 relative l'adoption du règlement budgétaire et financier du Sycotom,

Vu la délibération n° C2026-001 du 06 février 2026 relative au débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2026,

Vu le rapport budgétaire et le projet de budget 2026 adressés aux membres du Comité dans les délais réglementaires,

Considérant que le Budget Primitif constitue l'acte essentiel par lequel le Sycotom prévoit et autorise pour l'année civile l'ensemble de ses recettes et de ses dépenses, pour chacune des sections de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant que le Budget Primitif 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et aux règles comptables fixées par l'instruction M57 ;

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : le Budget Primitif du Sycotom, au titre de l'exercice 2026, est voté par nature.

Article 2 : le Budget Primitif 2026 est adopté par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre opération pour la section d'investissement.

Article 3 : le Budget Primitif 2026 est adopté tel qu'annexé à la présente délibération, décliné comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 476 637 850,95 €,
- Recettes de fonctionnement : 476 637 850,95 €,
- Dépenses d'investissement : 365 785 254,24 €,
- Recettes d'investissement : 365 785 254,24 €.

Article 4 : les autorisations de programme et leurs crédits de paiement sont votés tels que présentés ci-dessous :

			Montant des AP		
			Montants AP votées avant BP de 2026	Révision au titre du BP de 2026	Total Cumulé
200201	Amélioration continue des sites	2019-2029	341 079 517,48	36 710 000,00	377 789 517,48
201301	Extension des consignes de tri des centres	2019-2022	74 859 562,40	-	74 859 562,40
200301	Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	2019-2027	682 579 856,56	18 200 000,00	700 779 856,56
201101	Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2027	270 961 483,85	11 630 000,00	282 591 483,85
201601	Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	2019-2029	347 013 045,56	14 347 900,00	361 360 945,56
200502	Cométhanisation et méthanisation	2019-2027	56 754 317,08	3 776 000,00	60 530 317,08
201903	Plans de prévention	2019-2029	45 825 648,72	-	45 825 648,72
201902	Gestion du Sycotm	2019-2029	52 077 492,48	10 807 617,96	62 885 110,44
201904	Biodéchets	2019-2029	6 042 100,00	-	6 042 100,00
TOTAL			1 877 193 024,13	95 471 517,96	1 972 664 542,09

Montant des CP					
	Crédits de paiement antérieurs à 2025	Crédits de paiement 2025 (après BS de 2025)	Crédits de paiement 2026 (après BP de 2026)	Reste à financer en 2027 (après BP de 2026)	Reste à financer au-delà de 2027 (après BP de 2026)
Amélioration continue des sites	117 909 517,48	60 150 000,00	62 990 000,00	34 920 000,00	101 820 000,00
Extension des consignes de tri des centres	74 859 562,40	-	-	-	-
Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	583 679 856,56	26 900 000,00	41 700 000,00	48 500 000,00	-
Rénovation du site de Saint-Ouen	237 861 483,85	30 000 000,00	14 700 000,00	30 000,00	-
Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	21 352 545,56	7 158 400,00	83 600 000,00	125 000 000,00	124 250 000,00
Cométhanisation et méthanisation	23 489 317,08	10 825 000,00	12 056 000,00	14 160 000,00	-
Plans de prévention	12 528 252,20	3 809 065,68	6 162 790,00	6 000 000,00	17 325 540,84
Gestion du Sycotm	15 204 389,94	9 844 870,50	8 647 850,00	10 536 000,00	18 652 000,00
Biodéchets	927 100,00	-	-	1 700 000,00	3 415 000,00
TOTAL	1 087 812 025,07	148 687 336,18	229 856 640,00	240 846 000,00	265 462 540,84
Opérations sous mandats (Ville de Paris, SIAAP et SIGEIF)	19 061 407,21	7 845 000,00	2 744 000,00	1 340 000,00	-
TOTAL PPI	1 106 873 432,28	156 532 336,18	232 600 640,00	242 186 000,00	265 462 540,84

Article 5 : Le Président est autorisé pour l'année 2026 à procéder aux mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections du budget.

Article 6 : le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et est autorisé à accomplir tous les actes et toutes diligences nécessaires pour l'exécution de la délibération.

Corentin DUPREY



Président du Syctom

Non. LEJEUNE



Secrétaire de séance

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président du Syctom dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Paris, dans un délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>*

Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le : 11/03/2026
et publication le : 11/03/2026.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS
SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS

Numéro SIRET : 25750007400030
Poste comptable : TRESORERIE DES EPL

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	42
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	43
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	48
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	53

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	55
A1.01 - Opérations non ventilables	58
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	59
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	62
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	63
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	64
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	70
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	73
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	74
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	77
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	79
A1.908 - Fonction 8 - Transports	83
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	87
A2.01 - Opérations non ventilables	89
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	90
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	93
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	94
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	95
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	98
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	101
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	104
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	105
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	106
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	109
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	111
A2.938 - Fonction 8 - Transports	117

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	121
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	122
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	134
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	136

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	137
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	139
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	140
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	141
B3.1 - Etat des provisions constituées	143
B3.2 - Etalement des provisions	145
B4 - Etat des charges transférées	146
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	147
B6 - Prêts	149
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	150
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	151
B7.3 - Etat des emprunts garantis	152
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	153
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	154
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	155
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	156
B7.8 - Autres engagements donnés	157
B7.9 - Autres engagements reçus	158
B8 - Subventions versées	159
B9 - Etat du personnel	162
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	167
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	168
B11.2 - Liste des établissements publics créés	169
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	170
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	171
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	172
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	173
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	174
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	175
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	176
D3 - Décisions en matière de taux	178
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	179
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	180
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	182
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	183
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	184

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5708740

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	65.97
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	83.18
3	Dépenses d'équipement brut / population	38.72
4	Encours de dette / population (2) (3)	162.83
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2.72
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94.34
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	46.56
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	195.75
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	20.70

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	365 785 254,24	365 785 254,24
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	365 785 254,24	365 785 254,24

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	476 637 850,95	476 637 850,95
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	476 637 850,95	476 637 850,95

TOTAL DU BUDGET (4)	842 423 105,19	842 423 105,19
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
200201/2019	AMELIORATION CONTINUE	200201	377 789 517,48
201904/2019	BIODECHETS	201904	6 042 100,00
200502/2019	COMETHANISATION et METHANISATION	200502	60 530 317,08
201301/2019	EXTENSIONS CONSIGNES DE TRI	201301	74 859 562,40
201902/2019	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES 2019	201902	62 885 110,44
201903/2019	PLANS DE PREVENTION	201903	45 825 648,72
200301/2019	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS 13	200301	700 779 856,56
201601/2019	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE	201601	361 360 945,56
201101/2019	RENOVATION SAINT OUEN	201101	282 591 483,85
TOTAL			1 972 664 542,09
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			1 972 664 542,09

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	17 706 803,17	0,00	16 232 350,00	16 232 350,00	16 232 350,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	9 761 282,77	0,00	11 530 035,00	11 530 035,00	11 530 035,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	65 246 302,91	0,00	123 266 265,00	123 266 265,00	123 266 265,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	77 400 000,00	0,00	78 827 990,00	78 827 990,00	78 827 990,00
Total des dépenses d'équipement		170 114 388,85	0,00	229 856 640,00	229 856 640,00	229 856 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 415 115,18	0,00	121 372 701,34	121 372 701,34	121 372 701,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	30 500,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
Total des dépenses financières		88 845 615,18	0,00	121 404 701,34	121 404 701,34	121 404 701,34
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	7 695 000,00	0,00	2 744 000,00	2 744 000,00	2 744 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		266 655 004,03	0,00	354 005 341,34	354 005 341,34	354 005 341,34

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 596 759,90		1 779 912,90	1 779 912,90	1 779 912,90
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		11 596 759,90		11 779 912,90	11 779 912,90	11 779 912,90

TOTAL	278 251 763,93	0,00	365 785 254,24	365 785 254,24	365 785 254,24
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	365 785 254,24
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 126 448,93	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	145 503 566,62	0,00	233 589 073,08	233 589 073,08	233 589 073,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	3 240 000,00	3 240 000,00	3 240 000,00
Total des recettes d'équipement		148 630 015,55	0,00	237 879 073,08	237 879 073,08	237 879 073,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 293 777,00	0,00	11 860 000,00	11 860 000,00	11 860 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		22 293 777,00	0,00	11 990 000,00	11 990 000,00	11 990 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	7 695 000,00	0,00	5 864 000,00	5 864 000,00	5 864 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		178 618 792,55	0,00	255 733 073,08	255 733 073,08	255 733 073,08

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 150 843,09		1 432 181,16	1 432 181,16	1 432 181,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	87 482 128,29		98 620 000,00	98 620 000,00	98 620 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		99 632 971,38		110 052 181,16	110 052 181,16	110 052 181,16

TOTAL	278 251 763,93	0,00	365 785 254,24	365 785 254,24	365 785 254,24
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	365 785 254,24
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	98 272 268,26
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	327 457 750,26	0,00	326 536 558,13	326 536 558,13	326 536 558,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	11 197 683,00	0,00	12 240 374,00	12 240 374,00	12 240 374,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 923 600,00	1 923 600,00	1 923 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	16 074 060,00	0,00	14 529 500,00	14 529 500,00	14 529 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		354 729 493,26	0,00	355 230 032,13	355 230 032,13	355 230 032,13
66	Charges financières	21 082 592,21	0,00	21 255 637,66	21 255 637,66	21 255 637,66
67	Charges spécifiques (3)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		375 912 085,47	0,00	376 585 669,79	376 585 669,79	376 585 669,79

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 150 843,09		1 432 181,16	1 432 181,16	1 432 181,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	87 482 128,29		98 620 000,00	98 620 000,00	98 620 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		89 632 971,38		100 052 181,16	100 052 181,16	100 052 181,16

TOTAL	465 545 056,85	0,00	476 637 850,95	476 637 850,95	476 637 850,95
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	476 637 850,95
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	273 238 721,41	0,00	268 117 444,71	268 117 444,71	268 117 444,71
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	55 046 000,00	0,00	52 766 000,00	52 766 000,00	52 766 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	135 603 575,54	0,00	153 974 493,34	153 974 493,34	153 974 493,34
Total des recettes de gestion courante		463 948 296,95	0,00	474 857 938,05	474 857 938,05	474 857 938,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		463 948 296,95	0,00	474 857 938,05	474 857 938,05	474 857 938,05

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 596 759,90		1 779 912,90	1 779 912,90	1 779 912,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 596 759,90		1 779 912,90	1 779 912,90	1 779 912,90

TOTAL	465 545 056,85	0,00	476 637 850,95	476 637 850,95	476 637 850,95
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	476 637 850,95
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	98 272 268,26
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 779 912,90	1 779 912,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	121 372 701,34	0,00	121 372 701,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	229 856 640,00		229 856 640,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	32 000,00	0,00	32 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	2 744 000,00	0,00	2 744 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		354 005 341,34	11 779 912,90	365 785 254,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	365 785 254,24
---	-----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	326 536 558,13		326 536 558,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	12 240 374,00		12 240 374,00
014	Atténuations de produits	1 923 600,00		1 923 600,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	14 529 500,00	0,00	14 529 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	21 255 637,66	0,00	21 255 637,66
67	Charges spécifiques (9)	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	98 620 000,00	98 620 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 432 181,16	1 432 181,16
Dépenses de fonctionnement – Total		376 585 669,79	100 052 181,16	476 637 850,95

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	476 637 850,95
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 860 000,00	0,00	11 860 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	233 589 073,08	0,00	233 589 073,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	3 240 000,00	10 000 000,00	13 240 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	130 000,00	0,00	130 000,00
28	Amortissement des immobilisations		98 620 000,00	98 620 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	5 864 000,00	0,00	5 864 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 432 181,16	1 432 181,16
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		255 733 073,08	110 052 181,16	365 785 254,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	365 785 254,24
---	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	268 117 444,71		268 117 444,71
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	52 766 000,00		52 766 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	153 974 493,34	0,00	153 974 493,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 779 912,90	1 779 912,90
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		474 857 938,05	1 779 912,90	476 637 850,95

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			476 637 850,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		278 251 763,93	0,00	1 972 664 542,09	365 785 254,24	365 785 254,24	229 856 640,00	135 928 614,24	365 785 254,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	170 114 388,85	0,00	1 972 664 542,09	229 856 640,00	229 856 640,00	229 856 640,00	0,00	229 856 640,00
Total des dépenses d'équipement		170 114 388,85	0,00	1 972 664 542,09	229 856 640,00	229 856 640,00	229 856 640,00	0,00	229 856 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 415 115,18	0,00		121 372 701,34	121 372 701,34		121 372 701,34	121 372 701,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 500,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		88 845 615,18	0,00	0,00	121 404 701,34	121 404 701,34	0,00	121 404 701,34	121 404 701,34
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	7 695 000,00	0,00	0,00	2 744 000,00	2 744 000,00	0,00	2 744 000,00	2 744 000,00
Total des dépenses réelles		266 655 004,03	0,00	1 972 664 542,09	354 005 341,34	354 005 341,34	229 856 640,00	124 148 701,34	354 005 341,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 596 759,90			1 779 912,90	1 779 912,90		1 779 912,90	1 779 912,90
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000 000,00			10 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00
Total des dépenses d'ordre		11 596 759,90			11 779 912,90	11 779 912,90		11 779 912,90	11 779 912,90

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	365 785 254,24
---	-----------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		278 251 763,93	0,00	365 785 254,24	365 785 254,24	365 785 254,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 126 448,93	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	145 503 566,62	0,00	233 589 073,08	233 589 073,08	233 589 073,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	3 240 000,00	3 240 000,00	3 240 000,00
Total des recettes d'équipement		148 630 015,55	0,00	237 879 073,08	237 879 073,08	237 879 073,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 293 777,00	0,00	11 860 000,00	11 860 000,00	11 860 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		22 293 777,00	0,00	11 990 000,00	11 990 000,00	11 990 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	7 695 000,00	0,00	5 864 000,00	5 864 000,00	5 864 000,00
Total des recettes réelles		178 618 792,55	0,00	255 733 073,08	255 733 073,08	255 733 073,08
021	Virement de la section de fonctionnement	2 150 843,09		1 432 181,16	1 432 181,16	1 432 181,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	87 482 128,29		98 620 000,00	98 620 000,00	98 620 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Total des recettes d'ordre		99 632 971,38		110 052 181,16	110 052 181,16	110 052 181,16

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					365 785 254,24

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		278 251 763,93	0,00	1 972 664 542,09	365 785 254,24	365 785 254,24	229 856 640,00	135 928 614,24	365 785 254,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	170 114 388,85	0,00	1 972 664 542,09	229 856 640,00	229 856 640,00	229 856 640,00	0,00	229 856 640,00
Total des dépenses d'équipement		170 114 388,85	0,00	1 972 664 542,09	229 856 640,00	229 856 640,00	229 856 640,00	0,00	229 856 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	88 415 115,18	0,00		121 372 701,34	121 372 701,34		121 372 701,34	121 372 701,34
16311	Emprunt obligatoire remboursable in fine	10 000 000,00	0,00		20 000 000,00	20 000 000,00		20 000 000,00	20 000 000,00
1641	Emprunts en euros	78 415 115,18	0,00		51 372 701,34	51 372 701,34		51 372 701,34	51 372 701,34
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	0,00	0,00		50 000 000,00	50 000 000,00		50 000 000,00	50 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
261	Titres de participation	400 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 500,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30 500,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		88 845 615,18	0,00	0,00	121 404 701,34	121 404 701,34	0,00	121 404 701,34	121 404 701,34
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	7 695 000,00	0,00	0,00	2 744 000,00	2 744 000,00	0,00	2 744 000,00	2 744 000,00
458144	OP. 44ROMAINV	1 800 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	5 830 000,00	0,00		2 594 000,00	2 594 000,00	0,00	2 594 000,00	2 594 000,00
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	65 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles		266 655 004,03	0,00	1 972 664 542,09	354 005 341,34	354 005 341,34	229 856 640,00	124 148 701,34	354 005 341,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 596 759,90			1 779 912,90	1 779 912,90		1 779 912,90	1 779 912,90
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 596 759,90			1 779 912,90	1 779 912,90		1 779 912,90	1 779 912,90
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	646 606,43			1 779 912,90	1 779 912,90		1 779 912,90	1 779 912,90
13912	Subv. transf. Régions	375 583,54			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	38 170,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	536 399,93			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 000 000,00			10 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 000 000,00			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 000 000,00			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
Total des dépenses d'ordre		11 596 759,90			11 779 912,90	11 779 912,90		11 779 912,90	11 779 912,90

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	200201	162 218 149,24	0,00	62 990 000,00	62 990 000,00	62 990 000,00	0,00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	200301	593 168 453,94	0,00	41 700 000,00	41 700 000,00	41 700 000,00	0,00
200502	COMETHANISATION DES 2019	200502	30 145 609,45	0,00	12 056 000,00	12 056 000,00	12 056 000,00	0,00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	201101	256 889 363,04	0,00	14 700 000,00	14 700 000,00	14 700 000,00	0,00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	201301	74 859 562,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	201601	27 682 859,15	0,00	83 600 000,00	83 600 000,00	83 600 000,00	0,00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	201902	23 873 127,11	0,00	8 647 850,00	8 647 850,00	8 647 850,00	0,00
201903	PLANS PREVENTION	201903	15 003 045,59	0,00	6 162 790,00	6 162 790,00	6 162 790,00	0,00
201904	BIODECHETS	201904	927 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1 184 767 269,92	0,00	229 856 640,00	229 856 640,00	229 856 640,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200201
LIBELLE : AMELIORATION CONTINUE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200201**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		377 829 517,48	162 218 149,24	a 0,00	62 990 000,00	b 62 990 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 280 000,00	0,00	0,00	1 280 000,00	1 280 000,00
2031	Frais d'études	1 280 000,00	0,00	0,00	1 280 000,00	1 280 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	309 017 092,70	94 463 074,30	0,00	61 710 000,00	61 710 000,00
2115	Terrains bâtis	545 000,00	545 000,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	41 033 488,63	4 380 416,27	0,00	14 420 000,00	14 420 000,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	11 075 577,02	1 213 459,18	0,00	1 255 000,00	1 255 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	18 902 599,49	11 694 435,48	0,00	2 075 000,00	2 075 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	211 828 540,09	67 212 731,80	0,00	32 460 000,00	32 460 000,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	7 743 828,63	4 873 828,63	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 888 058,84	4 543 202,94	0,00	9 500 000,00	9 500 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	67 532 424,78	67 755 074,94	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 727 979,31	5 727 979,31	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	8 091 567,42	8 091 568,02	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	29 944 776,80	30 020 588,11	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	22 635 590,23	22 635 590,23	0,00	0,00	0,00
235	Part invest. - marchés de partenariat	75 811,31	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 056 699,71	1 279 349,27	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		366 708,21	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	172 600,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	172 600,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 202,96	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 202,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	181 905,25	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 200,92	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	46 542,72	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	13 608,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	120 553,61	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-62 990 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		700 779 856,56	593 168 453,94	a	0,00	41 700 000,00	b	41 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 032 525,00	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 032 525,00	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	699 747 331,56	592 135 928,94	0,00	41 700 000,00	41 700 000,00	41 700 000,00	41 700 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	699 319 743,56	591 708 340,94	0,00	41 700 000,00	41 700 000,00	41 700 000,00	41 700 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	427 588,00	427 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-41 700 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200502
LIBELLE : COMETHANISATION DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200502

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		60 530 317,08	30 145 609,45	a 0,00	12 056 000,00	b 12 056 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 789 610,84	25 029 903,21	0,00	4 556 000,00	4 556 000,00
2031	Frais d'études	35 789 610,84	25 029 903,21	0,00	4 556 000,00	4 556 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	24 625 000,00	5 000 000,00	0,00	7 500 000,00	7 500 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	24 625 000,00	5 000 000,00	0,00	7 500 000,00	7 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	115 706,24	115 706,24	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	115 706,24	115 706,24	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 200 071,14	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	2 173 869,13	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 373 869,13	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	200 000,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	600 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	26 202,01	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 202,01	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-12 056 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201101
LIBELLE : RENOVATION SAINT OUEN DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201101

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		282 591 483,85	256 889 363,04	a	0,00	14 700 000,00	b	14 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 480,00	18 480,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	18 480,00	18 480,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	3 040 000,00	1 616 208,48	0,00	440 000,00	440 000,00		440 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	440 000,00	1 616 208,48	0,00	440 000,00	440 000,00		440 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	2 174 939,60	2 174 939,60	0,00	0,00	0,00		0,00
2111	Terrains nus	1 591 389,20	1 591 389,20	0,00	0,00	0,00		0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	583 550,40	583 550,40	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	277 358 064,25	253 079 734,96	0,00	14 260 000,00	14 260 000,00		14 260 000,00
2313	Constructions	168 310 029,50	147 563 143,91	0,00	13 560 000,00	13 560 000,00		13 560 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	108 931 110,59	105 399 666,89	0,00	700 000,00	700 000,00		700 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	116 924,16	116 924,16	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 291 540,20	c	0,00	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	4 026 028,40	0,00	0,00	0,00		0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 714 878,40	0,00	0,00	0,00		0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	311 150,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	18 480,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	18 480,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 247 031,80	0,00	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	463 455,56	0,00	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	783 576,24	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-14 700 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201301
LIBELLE : EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		74 859 562,40	74 859 562,40	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 860 404,77	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	4 860 404,77	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	69 999 157,63	69 999 157,63	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	15 228,00	15 228,00	0,00	0,00	0,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	68 222 736,30	68 222 736,30	0,00	0,00	0,00	
2315	Install., matériel et outill. technique	67 088,76	67 088,76	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	1 694 104,57	1 694 104,57	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 170 715,11	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	5 010 465,71	0,00	0,00	0,00	
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 071 533,91	0,00	0,00	0,00	
1312	Subv. transf. Régions	550 000,00	0,00	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	3 388 931,80	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	160 249,40	0,00	0,00	0,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	154 849,40	0,00	0,00	0,00	
2315	Install., matériel et outill. technique	5 400,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201601
LIBELLE : RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201601

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		361 360 945,56	27 682 859,15	a 0,00	83 600 000,00	b 83 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 310 345,56	27 682 259,15	0,00	4 800 000,00	4 800 000,00
2031	Frais d'études	42 310 345,56	27 682 259,15	0,00	4 800 000,00	4 800 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	260 500,00	0,00	0,00	260 500,00	260 500,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	260 500,00	0,00	0,00	260 500,00	260 500,00
21	Immobilisations corporelles	259 792 110,00	600,00	0,00	55 671 510,00	55 671 510,00
2111	Terrains nus	600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	240 511 510,00	0,00	0,00	55 671 510,00	55 671 510,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	19 280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	58 997 990,00	0,00	0,00	22 867 990,00	22 867 990,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	46 260 000,00	0,00	0,00	10 130 000,00	10 130 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 737 990,00	0,00	0,00	12 737 990,00	12 737 990,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	25 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	25 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-83 600 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201902
LIBELLE : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201902

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		60 901 274,44	23 873 127,11	a 0,00	8 647 850,00	b 8 647 850,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 442 592,11	8 876 487,50	0,00	5 596 350,00	5 596 350,00
2031	Frais d'études	10 693 305,89	4 179 003,41	0,00	3 018 000,00	3 018 000,00
2051	Concessions, droits similaires	12 749 286,22	4 697 484,09	0,00	2 578 350,00	2 578 350,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	12 477,14	3 272,81	0,00	2 000,00	2 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 477,14	3 272,81	0,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	37 446 205,19	14 993 366,80	0,00	3 049 500,00	3 049 500,00
2181	Install. générales, agencements	980 665,94	834 939,14	0,00	20 000,00	20 000,00
21828	Autres matériels de transport	86 648,00	54 948,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	35 526 586,23	13 319 294,33	0,00	3 006 500,00	3 006 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	835 269,50	776 154,61	0,00	23 000,00	23 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 035,52	8 030,72	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 647 850,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201903
LIBELLE : PLANS PREVENTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201903

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		36 463 049,75	15 003 045,59	a	6 162 790,00	b	6 162 790,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	13 676 495,58	9 467 077,68	0,00	3 327 535,00	3 327 535,00	
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	72 553,00	67 553,00	0,00	0,00	0,00	
2041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	1 386 351,04	1 844 630,71	0,00	143 850,00	143 850,00	
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	645 161,85	445 161,85	0,00	100 000,00	100 000,00	
20415311	CDE : Bien mobilier, matériel	302 972,09	100 044,29	0,00	81 800,00	81 800,00	
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	4 775 373,94	2 626 726,33	0,00	1 929 000,00	1 929 000,00	
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 399 613,83	1 739 632,43	0,00	281 200,00	281 200,00	
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 422 920,32	711 706,91	0,00	520 585,00	520 585,00	
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 671 549,51	1 931 622,16	0,00	271 100,00	271 100,00	
21	Immobilisations corporelles	22 786 554,17	5 535 967,91	0,00	2 835 255,00	2 835 255,00	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	20 618 095,19	4 722 415,93	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	
2181	Install. générales, agencements	16 200,00	16 200,00	0,00	0,00	0,00	
21838	Autre matériel informatique	2 152 258,98	797 351,98	0,00	1 135 255,00	1 135 255,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		537 033,89	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	300 000,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	237 033,89	0,00	0,00	0,00	
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	90 000,00	0,00	0,00	0,00	
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	4 046,08	0,00	0,00	0,00	
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	122 072,10	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé : Bâtiments, installations	20 915,71	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 162 790,00
--------------------------------------	----------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201904
LIBELLE : BIODECHETS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201904

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 163 350,00	927 100,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	4 163 350,00	927 100,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	4 163 350,00	927 100,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		278 251 763,93	0,00	365 785 254,24	365 785 254,24	365 785 254,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 126 448,93	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 500 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1312	Subv. transf. Régions	291 588,93	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	450 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	684 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	145 503 566,62	0,00	233 589 073,08	233 589 073,08	233 589 073,08
1641	Emprunts en euros	145 503 566,62	0,00	233 589 073,08	233 589 073,08	233 589 073,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	3 240 000,00	3 240 000,00	3 240 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	3 240 000,00	3 240 000,00	3 240 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		148 630 015,55	0,00	237 879 073,08	237 879 073,08	237 879 073,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 293 777,00	0,00	11 860 000,00	11 860 000,00	11 860 000,00
10222	FCTVA	22 293 777,00	0,00	11 860 000,00	11 860 000,00	11 860 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		22 293 777,00	0,00	11 990 000,00	11 990 000,00	11 990 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	7 695 000,00	0,00	5 864 000,00	5 864 000,00	5 864 000,00
Total des recettes réelles		178 618 792,55	0,00	255 733 073,08	255 733 073,08	255 733 073,08
021	Virement de la section de fonctionnement	2 150 843,09		1 432 181,16	1 432 181,16	1 432 181,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	87 482 128,29		98 620 000,00	98 620 000,00	98 620 000,00
28031	Frais d'études	87 482 128,29		98 620 000,00	98 620 000,00	98 620 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
Total des recettes d'ordre		99 632 971,38		110 052 181,16	110 052 181,16	110 052 181,16

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		465 545 056,85	0,00	0,00	476 637 850,95	476 637 850,95	0,00	476 637 850,95	476 637 850,95
011	Charges à caractère général (3)	327 457 750,26	0,00	0,00	326 536 558,13	326 536 558,13	0,00	326 536 558,13	326 536 558,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	11 197 683,00	0,00		12 240 374,00	12 240 374,00		12 240 374,00	12 240 374,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		1 923 600,00	1 923 600,00		1 923 600,00	1 923 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	16 074 060,00	0,00	0,00	14 529 500,00	14 529 500,00	0,00	14 529 500,00	14 529 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		354 729 493,26	0,00	0,00	355 230 032,13	355 230 032,13	0,00	355 230 032,13	355 230 032,13
66	Charges financières	21 082 592,21	0,00		21 255 637,66	21 255 637,66		21 255 637,66	21 255 637,66
67	Charges spécifiques (3)	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		21 182 592,21	0,00	0,00	21 355 637,66	21 355 637,66		21 355 637,66	21 355 637,66
Total des dépenses réelles		375 912 085,47	0,00	0,00	376 585 669,79	376 585 669,79	0,00	376 585 669,79	376 585 669,79
023	Virement à la section d'investissement	2 150 843,09			1 432 181,16	1 432 181,16		1 432 181,16	1 432 181,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	87 482 128,29			98 620 000,00	98 620 000,00		98 620 000,00	98 620 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		89 632 971,38			100 052 181,16	100 052 181,16		100 052 181,16	100 052 181,16

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	476 637 850,95
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		465 545 056,85	0,00	476 637 850,95	476 637 850,95	476 637 850,95
013	Atténuations de charges (2)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	273 238 721,41	0,00	268 117 444,71	268 117 444,71	268 117 444,71
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	55 046 000,00	0,00	52 766 000,00	52 766 000,00	52 766 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	135 603 575,54	0,00	153 974 493,34	153 974 493,34	153 974 493,34
Total des recettes de gestion des services		463 948 296,95	0,00	474 857 938,05	474 857 938,05	474 857 938,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		463 948 296,95	0,00	474 857 938,05	474 857 938,05	474 857 938,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 596 759,90	0,00	1 779 912,90	1 779 912,90	1 779 912,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 596 759,90	0,00	1 779 912,90	1 779 912,90	1 779 912,90

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	476 637 850,95
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		465 545 056,85	0,00	0,00	476 637 850,95	476 637 850,95	0,00	476 637 850,95	476 637 850,95
011	Charges à caractère général (4)	327 457 750,26	0,00	0,00	326 536 558,13	326 536 558,13	0,00	326 536 558,13	326 536 558,13
60611	Eau et assainissement	66 816,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
60612	Energie - Electricité	657 400,00	0,00		594 000,00	594 000,00	0,00	594 000,00	594 000,00
60613	Chauffage urbain	34 800,70	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60622	Carburants	7 344,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	1 632,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 570,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	38 162,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 300,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	12 663,30	0,00		11 200,00	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00
6068	Autres matières et fournitures	2 850,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
611	Contrats de prestations de services	300 381 657,06	0,00		291 595 060,13	291 595 060,13	0,00	291 595 060,13	291 595 060,13
6132	Locations immobilières	4 594 000,00	0,00		4 901 000,00	4 901 000,00	0,00	4 901 000,00	4 901 000,00
61358	Autres	36 720,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	537 000,00	0,00		542 000,00	542 000,00	0,00	542 000,00	542 000,00
61521	Entretien terrains	470 000,00	0,00		380 000,00	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	13 770,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 200,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	1 300 510,00	0,00		1 789 300,00	1 789 300,00	0,00	1 789 300,00	1 789 300,00
6161	Multirisques	80 000,00	0,00		260 000,00	260 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00
617	Etudes et recherches	1 521 000,00	0,00		1 910 000,00	1 910 000,00	0,00	1 910 000,00	1 910 000,00
6182	Documentation générale et technique	100 000,00	0,00		101 000,00	101 000,00	0,00	101 000,00	101 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	130 000,00	0,00		157 000,00	157 000,00	0,00	157 000,00	157 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	36 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6188	Autres frais divers	20 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	130,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	713 200,00	0,00		798 340,00	798 340,00	0,00	798 340,00	798 340,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	12 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	430 000,00	0,00		414 000,00	414 000,00	0,00	414 000,00	414 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	59 150,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6233	Foires et expositions	107 000,00	0,00		214 000,00	214 000,00	0,00	214 000,00	214 000,00
6234	Réceptions	29 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6236	Catalogues et imprimés	426 987,00	0,00		615 400,00	615 400,00	0,00	615 400,00	615 400,00
6238	Divers	1 858 000,00	0,00		2 075 000,00	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00	2 075 000,00
6241	Transports de biens	27 840,00	0,00		111 500,00	111 500,00	0,00	111 500,00	111 500,00
6247	Transports collectifs	1 224,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	9 180,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	96 600,00	0,00		117 400,00	117 400,00	0,00	117 400,00	117 400,00
6261	Frais d'affranchissement	16 830,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	144 640,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
627	Services bancaires et assimilés	170 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	328 100,00	0,00		342 660,00	342 660,00	0,00	342 660,00	342 660,00
6282	Frais de gardiennage	515 000,00	0,00		1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	51 000,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
6284	Redevances pour services rendus	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	5 378 564,00	0,00		8 214 278,00	8 214 278,00	0,00	8 214 278,00	8 214 278,00
63512	Taxes foncières	5 310 000,00	0,00		7 700 000,00	7 700 000,00	0,00	7 700 000,00	7 700 000,00
63513	Autres impôts locaux	180 000,00	0,00		210 120,00	210 120,00	0,00	210 120,00	210 120,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	7 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 489 400,00	0,00		1 530 500,00	1 530 500,00	0,00	1 530 500,00	1 530 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	11 197 683,00	0,00		12 240 374,00	12 240 374,00		12 240 374,00	12 240 374,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		11 975 874,00	11 975 874,00		11 975 874,00	11 975 874,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	83 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 334 583,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	130 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	27 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	1 620 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	2 625 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	46 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6417	Rémunérations des apprentis	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 205 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 550 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	109 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	127 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	16 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	26 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	21 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		1 923 600,00	1 923 600,00		1 923 600,00	1 923 600,00
70619	Reverst redevances enlèvement ordures	0,00	0,00		1 923 600,00	1 923 600,00		1 923 600,00	1 923 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	16 074 060,00	0,00	0,00	14 529 500,00	14 529 500,00	0,00	14 529 500,00	14 529 500,00
65132	Prix	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65311	Indemnités de fonction	162 000,00	0,00		162 500,00	162 500,00	0,00	162 500,00	162 500,00
65312	Frais de mission et de déplacement	10 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65313	Cotisations de retraite	20 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
65315	Formation	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65733	Subv. fonct. départements	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	4 127 000,00	0,00		3 411 000,00	3 411 000,00	0,00	3 411 000,00	3 411 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	8 457 000,00	0,00		7 230 000,00	7 230 000,00	0,00	7 230 000,00	7 230 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 536 000,00	0,00		1 913 800,00	1 913 800,00	0,00	1 913 800,00	1 913 800,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 704 060,00	0,00		1 737 200,00	1 737 200,00	0,00	1 737 200,00	1 737 200,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		354 729 493,26	0,00	0,00	355 230 032,13	355 230 032,13	0,00	355 230 032,13	355 230 032,13
66	Charges financières	21 082 592,21	0,00		21 255 637,66	21 255 637,66		21 255 637,66	21 255 637,66
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 529 088,24	0,00		18 104 806,06	18 104 806,06		18 104 806,06	18 104 806,06
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-846 496,03	0,00		315 831,60	315 831,60		315 831,60	315 831,60
6618	Intérêts des autres dettes	900 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
6688	Autres	1 500 000,00	0,00		2 335 000,00	2 335 000,00		2 335 000,00	2 335 000,00
67	Charges spécifiques (4)	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		21 182 592,21	0,00	0,00	21 355 637,66	21 355 637,66		21 355 637,66	21 355 637,66
Total des dépenses réelles		375 912 085,47	0,00	0,00	376 585 669,79	376 585 669,79	0,00	376 585 669,79	376 585 669,79
023	Virement à la section d'investissement	2 150 843,09			1 432 181,16	1 432 181,16		1 432 181,16	1 432 181,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	87 482 128,29			98 620 000,00	98 620 000,00		98 620 000,00	98 620 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	87 482 128,29			98 620 000,00	98 620 000,00		98 620 000,00	98 620 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		89 632 971,38			100 052 181,16	100 052 181,16		100 052 181,16	100 052 181,16

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	5 323 787,75
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 639 619,35
= Différence ICNE N – ICNE N-1	315 831,60

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		465 545 056,85	0,00	476 637 850,95	476 637 850,95	476 637 850,95
013	Atténuations de charges (3)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	273 238 721,41	0,00	268 117 444,71	268 117 444,71	268 117 444,71
706888	Autres	273 238 721,41	0,00	268 117 444,71	268 117 444,71	268 117 444,71
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	55 046 000,00	0,00	52 766 000,00	52 766 000,00	52 766 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
747888	Autres	55 046 000,00	0,00	52 586 000,00	52 586 000,00	52 586 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	135 603 575,54	0,00	153 974 493,34	153 974 493,34	153 974 493,34
752	Revenus des immeubles	712 000,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
75888	Autres	134 891 575,54	0,00	152 754 493,34	152 754 493,34	152 754 493,34
Total des recettes de gestion des services		463 948 296,95	0,00	474 857 938,05	474 857 938,05	474 857 938,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		463 948 296,95	0,00	474 857 938,05	474 857 938,05	474 857 938,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 596 759,90	0,00	1 779 912,90	1 779 912,90	1 779 912,90
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 596 759,90	0,00	1 779 912,90	1 779 912,90	1 779 912,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 596 759,90	0,00	1 779 912,90	1 779 912,90	1 779 912,90

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	354 005 341,34	0,00		354 005 341,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	121 372 701,34	0,00		121 372 701,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	16 232 350,00	0,00		16 232 350,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	11 530 035,00	0,00		11 530 035,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	123 266 265,00	0,00		123 266 265,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	78 827 990,00	0,00		78 827 990,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	32 000,00	0,00		32 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	2 744 000,00	0,00		2 744 000,00
RECETTES		0,00	0,00	255 733 073,08	0,00		255 733 073,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	11 860 000,00	0,00		11 860 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 050 000,00	0,00		1 050 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	233 589 073,08	0,00		233 589 073,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	3 240 000,00	0,00		3 240 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	130 000,00	0,00		130 000,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	5 864 000,00	0,00		5 864 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32									
		Sports (autres que scolaires)							327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs			
							3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoisement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	354 005 341,34	0,00	0,00
163	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 372 701,34	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 654 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 530 035,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 578 350,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 420 000,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 001 510,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 160 000,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 184 755,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 090 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 737 990,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 744 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 733 073,08	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 860 000,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 589 073,08	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 864 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
163	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	354 005 341,34
163	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000 000,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 372 701,34
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 654 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 530 035,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 578 350,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 420 000,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 001 510,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 160 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 184 755,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 090 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 737 990,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 744 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 733 073,08
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 860 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050 000,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 589 073,08
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 864 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	376 585 669,79	0,00		376 585 669,79
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	326 536 558,13	0,00		326 536 558,13
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	12 240 374,00	0,00		12 240 374,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	1 923 600,00	0,00		1 923 600,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	14 529 500,00	0,00		14 529 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	21 255 637,66	0,00		21 255 637,66
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00		100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	474 857 938,05	0,00		474 857 938,05
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	268 117 444,71	0,00		268 117 444,71
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	52 766 000,00	0,00		52 766 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	153 974 493,34	0,00		153 974 493,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 585 669,79	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	728 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 595 060,13	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 986 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	542 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 194 300,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 910 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 500,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 975 874,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 340,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 386 400,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 500,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 400,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 939 938,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 921 120,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 530 500,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 000,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 500,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 574 800,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 738 200,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 920 637,66	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 335 000,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923 600,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	474 857 938,05	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 117 444,71	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 766 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 754 493,34	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73					74
		Actions en matière de gestion des eaux					
		731	732	733	734	735	
		Politique de l'eau	Eau potable	Assainissement	Eaux pluviales	Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 585 669,79
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	728 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 595 060,13
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 986 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	542 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 194 300,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 910 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 975 874,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 340,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 386 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 400,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 939 938,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 921 120,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 530 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 574 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 738 200,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 920 637,66
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 335 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923 600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	474 857 938,05
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 117 444,71
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 766 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 754 493,34

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2024 CE 01 LT	16/01/2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 ARKEA 01 LT	15/02/2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 SG 01 LT	13/03/2024	0,00	25 000 000,00	62 936,12	25 000 000,00	0,00
2025 ARKEA 01 LT	20/02/2025	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 CA 01 LT	25/02/2025	15 000 000,00	30 000 000,00	111 267,08	30 000 000,00	0,00
2025 SG 01 LT	05/03/2025	25 000 000,00	30 000 000,00	25 079,37	15 000 000,00	15 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
2025 SG 01 - LT	30/07/2025	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 BP 01 - LT	02/09/2025	25 000 000,00	25 000 000,00	0,00	0,00	25 000 000,00
2025 BP 02 - LT	04/09/2025	25 000 000,00	25 000 000,00	0,00	0,00	25 000 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		125 000 000,00	135 000 000,00	199 282,57	70 000 000,00	65 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					162 000 000,00									
2020-OBLIG-CACIB-01	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	30/04/2020	30/04/2030	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,650	0,650	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-02	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	25/05/2020	25/05/2034	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-03	EMISSION OBLIGATAIRE	22/05/2020	26/05/2020	26/05/2031	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,600	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	18/06/2020	25/06/2020	25/05/2034	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	01/07/2020	01/07/2040	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,800	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-06	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	07/07/2020	07/07/2035	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-BRED-03	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2021	09/07/2021	09/07/2029	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.36 %	0,360	0,360	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-01	EMISSION OBLIGATAIRE	16/06/2021	02/07/2021	30/04/2030	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,650	0,650	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	09/07/2021	20/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	21/07/2021	27/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-OCTO-02	EMISSION OBLIGATAIRE	23/06/2021	07/07/2021	07/07/2032	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.651 %	0,650	0,650	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-GFI-01	EMISSION OBLIGATAIRE	13/01/2022	26/01/2022	26/01/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.135 %	0,140	0,140	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-BRED-02	EMISSION OBLIGATAIRE	30/01/2023	03/02/2023	03/02/2028	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.301 %	3,300	3,300	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-TPICAP-02	EMISSION OBLIGATAIRE	22/06/2023	22/06/2023	22/06/2026	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,070	4,190	EUR	X	F	O	A-1
2024-OBLIG-MAREX-01	EMISSION OBLIGATAIRE	30/05/2024	03/06/2024	03/06/2036	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,420	4,490	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 236 040 070,63									
1641 Emprunts en euros (total)					1 236 040 070,63									
2003 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/11/2003	17/11/2003	17/11/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2003	15/12/2003	15/12/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	4,970	EUR	A	C	O	A-1
2004 CA 04	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23/12/2004	23/12/2004	23/12/2005	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2006	19 800 000,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,570	3,620	EUR	A	C	O	A-1
2005 CA 06	CREDIT AGRICOLE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,880	1,910	EUR	A	C	O	A-1
2005 CE 07	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,880	1,910	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/07/2005	27/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.69 %	3,690	3,690	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/02/2005	04/02/2005	01/02/2006	25 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0475 sur Euribor 12M) + 0.0475	2,330	2,370	EUR	A	C	O	A-1
2005 DEXIA 05	SFIL CAFFIL	06/09/2005	06/09/2005	01/10/2006	25 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,090	EUR	A	C	O	A-1
2005SG04	SOCIETE GENERALE	29/07/2005	29/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,640	EUR	A	C	O	A-1
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	17/08/2006	17/08/2006	17/08/2007	30 000 000,00	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	2,460	2,460	EUR	A	C	O	D-2
2006 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/03/2006	01/03/2006	01/03/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.98 %	0,980	0,990	EUR	A	C	O	A-1
2006 COP 01	CREDIT COOPERATIF	15/12/2006	15/12/2006	01/12/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,020	EUR	A	C	O	A-1
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/10/2006	02/10/2006	02/10/2007	20 000 000,00	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	3,980	4,040	EUR	A	C	O	D-3
2006 SG 06	SOCIETE GENERALE	03/10/2006	03/10/2006	03/10/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,390	EUR	A	C	O	A-1
2007 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/04/2007	31/03/2007	01/01/2008	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1 %	1,000	1,020	EUR	A	C	O	A-1
2007 DEXIA 03 BIS	SFIL CAFFIL	29/02/2008	29/02/2008	01/03/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190	EUR	A	C	O	A-1
2007 SG 07	SOCIETE GENERALE	14/12/2007	14/12/2007	30/06/2009	17 500 000,00	V	EONIA(Postfixé)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	3,920	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2008 BEI 04	BEI Banque Europeenne d'Investissement	03/11/2008	03/11/2008	03/05/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	4,760	EUR	A	C	O	A-1
2008 CA 05	CREDIT AGRICOLE	15/12/2008	15/12/2008	15/09/2009	21 500 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,060	EUR	A	C	O	A-1
2009 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	02/02/2009	02/02/2009	02/02/2010	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.741 %	4,740	4,740	EUR	A	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/12/2018	04/12/2018	01/06/2024	10 000 000,00	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	4,660	4,660	EUR	T	C	O	A-2
2018 DEXIA 01-Consolidation	SFIL CAFFIL	21/11/2018	02/10/2019	01/02/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	0,440	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 01	SOCIETE GENERALE	10/10/2018	15/10/2018	01/12/2018	11 906 666,63	F	Taux fixe à 1.29 %	1,290	1,320	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 02 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	27/11/2018	20/11/2019	20/02/2020	30 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,460	0,470	EUR	T	C	O	A-1
2018CE01	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	10/12/2018	15/03/2019	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,360	0,370	EUR	T	C	O	A-1
2019 ARKEA 01-Consolidation	ARKEA	02/05/2019	30/10/2020	30/01/2021	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,550	EUR	T	C	O	A-1
2019 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	14/05/2019	14/05/2019	18/12/2020	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.57	0,260	0,270	EUR	T	C	O	A-1
2019 CE 01-Consolidation	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2019	10/09/2020	07/12/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,560	EUR	T	C	O	A-1
2019 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/10/2019	01/10/2019	15/01/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,450	EUR	T	C	O	A-1
2019 DEXIA 01	SFIL CAFFIL	15/10/2019	30/10/2019	01/02/2020	75 000 000,00	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	0,440	EUR	T	C	O	A-1
2019 SG 01 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	16/05/2019	25/09/2020	25/09/2021	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,450	EUR	A	C	O	A-1
2019 SG 02	SOCIETE GENERALE	08/10/2019	25/10/2019	25/10/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	0,500	EUR	A	C	O	A-1
2019BEI01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	28/10/2019	30/10/2023	58 000 000,00	F	Taux fixe à 0.522 %	0,520	0,520	EUR	A	C	O	A-1
2021 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	17/05/2021	17/05/2028	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 02	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	05/08/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.285 %	0,290	0,290	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 03	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	06/08/2029	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.004 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021-CE-01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/06/2021	07/07/2021	07/07/2031	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,620	EUR	X	F	O	A-1
2022 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	31/01/2022	31/01/2035	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.637 %	0,640	0,640	EUR	X	F	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2022 BEI 02	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	22/12/2022	22/12/2023	24 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.134)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,220	2,270	EUR	A	C	O	A-1
2022 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	06/10/2022	06/10/2022	01/03/2023	4 900 000,00	F	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,520	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 02	CREDIT AGRICOLE IDF	06/10/2022	06/10/2022	01/03/2023	4 900 000,00	F	Taux fixe à 2.54 %	2,540	2,560	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 03	CREDIT AGRICOLE IDF	14/10/2022	14/10/2022	09/03/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.09 %	2,090	2,110	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 04	CREDIT AGRICOLE IDF	14/10/2022	14/10/2022	09/03/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.34 %	2,340	2,360	EUR	T	C	O	A-1
2022 SFIL 01	SFIL CAFFIL	20/09/2022	12/09/2022	01/02/2023	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,600	EUR	T	C	O	A-1
2023 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	03/02/2023	05/02/2024	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.204)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,690	2,750	EUR	A	C	O	A-1
2023 BRED 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/05/2023	17/05/2023	17/11/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 6M	4,250	4,360	EUR	S	X	O	A-1
2023 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/06/2023	15/06/2023	01/07/2026	7 533 404,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,800	2,800	EUR	A	C	O	A-1
2023 CE 01	CAISSE D'EPARGNE	24/04/2023	27/04/2023	27/07/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,900	4,020	EUR	T	C	O	A-1
2023 SFIL 01	SFIL CAFFIL	24/04/2023	26/05/2023	01/09/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,020	4,140	EUR	T	C	O	A-1
2023 SFIL 02	SFIL CAFFIL	06/10/2023	29/01/2024	01/05/2024	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.86)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,780	4,940	EUR	T	C	O	A-1
2024 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	25/07/2024	05/08/2024	05/11/2029	18 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.56)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,200	4,330	EUR	T	C	O	A-1
2024 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	06/12/2024	06/12/2024	30/05/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 3.01 %	3,010	3,090	EUR	T	C	O	A-1
2025 BP 01 - CONSO	BANQUE POSTALE	02/09/2025	10/09/2026	01/10/2027	25 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.82)-Floor 0 sur Euribor 12M	3,110	3,160	EUR	A	C	O	A-1
2025 BP 02 - CONSO	BANQUE POSTALE	04/09/2025	30/09/2026	01/10/2027	25 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.82)-Floor 0 sur Euribor 12M	3,120	3,160	EUR	A	C	O	A-1
2025 CA 01	CREDIT AGRICOLE	05/09/2025	05/09/2026	05/12/2026	15 000 000,00	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,650	EUR	X	C	O	A-1
2025 SG 01 / CONSO	SOCIETE GENERALE	30/07/2025	07/08/2026	07/08/2027	25 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.75)-Floor 0 sur Euribor 12M	3,030	3,080	EUR	A	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
2025 BP 01 - LT	BANQUE POSTALE	02/09/2025	10/09/2025	23/12/2025	0,00	V	(€STR(Postfixé) + 1.13)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	3,050	3,140	EUR	X	X	O	A-1
2025 BP 02 - LT	BANQUE POSTALE	04/09/2025	30/09/2025	23/12/2025	0,00	V	(€STR(Postfixé) + 1.13)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	3,050	3,140	EUR	X	X	O	A-1
2025 SG 01 - LT	SOCIETE GENERALE	30/07/2025	30/07/2025	07/08/2026	0,00	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,720	2,780	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 398 040 070,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		162 000 000,00					20 000 000,00	1 215 310,71	0,00	515 189,11
2020-OBLIG-CACIB-01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	4,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,650	0,00	97 200,00	0,00	65 243,84
2020-OBLIG-GFI-02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	8,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,00	112 500,00	0,00	67 808,22
2020-OBLIG-GFI-03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	5,40	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,00	90 000,00	0,00	54 000,00
2020-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	8,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,00	75 000,00	0,00	45 205,48
2020-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	14,50	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,00	80 000,00	0,00	40 109,59
2020-OBLIG-GFI-06	N	0,00	A-1	5 000 000,00	9,52	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,00	25 000,00	0,00	12 123,29
2021-OBLIG-BRED-03	N	0,00	A-1	10 000 000,00	3,52	F	Taux fixe à 0.36 %	0,360	0,00	36 000,00	0,00	17 260,27
2021-OBLIG-GFI-01	N	0,00	A-1	20 000 000,00	4,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,650	0,00	129 600,00	0,00	86 991,78
2021-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,00	16 000,00	0,00	7 189,04
2021-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,00	16 000,00	0,00	7 189,04
2021-OBLIG-OCTO-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	6,52	F	Taux fixe à 0.651 %	0,650	0,00	65 100,00	0,00	31 569,04
2022-OBLIG-GFI-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,07	F	Taux fixe à 0.135 %	0,140	10 000 000,00	13 500,00	0,00	0,00
2023-OBLIG-BRED-02	N	0,00	A-1	2 000 000,00	2,09	F	Taux fixe à 3.301 %	3,300	0,00	66 020,00	0,00	59 870,19
2023-OBLIG-TPICAP-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,47	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,580	10 000 000,00	126 995,93	0,00	0,00
2024-OBLIG-MAREX-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	10,42	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,720	0,00	266 394,78	0,00	20 629,33
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		767 541 828,69					51 372 701,34	16 889 495,35	0,00	5 124 430,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		717 541 828,69					51 372 701,34	15 775 820,52	0,00	5 124 430,24
2003 CFF 04	N	0,00	A-1	9 473 684,20	17,88	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	526 315,79	468 947,37	0,00	52 901,32
2003 CFF 05	N	0,00	A-1	9 473 684,20	17,96	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	526 315,79	470 842,10	0,00	18 528,51
2004 CA 04	N	0,00	A-1	5 999 999,93	8,99	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	666 666,67	253 200,00	0,00	4 376,30
2004DEXIA03	N	0,00	A-1	6 600 000,00	9,00	F	Taux fixe à 3.57 %	3,620	660 000,00	238 892,50	0,00	214 414,20

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2005 CA 06	N	0,00	A-1	6 666 666,63	9,99	F	Taux fixe à 4.08 %	4,140	666 666,67	275 777,78	0,00	2 040,00
2005 CE 07	N	0,00	A-1	6 666 666,60	9,99	F	Taux fixe à 4.075 %	4,130	666 666,67	275 439,81	0,00	2 037,50
2005 CFF 03	N	0,00	A-1	13 333 333,40	9,58	F	Taux fixe à 3.69 %	3,690	1 333 333,33	492 000,00	0,00	185 730,00
2005 CFF 04	N	0,00	A-1	8 333 333,40	9,08	F	Taux fixe à 4.43 %	4,500	833 333,33	373 268,52	0,00	306 408,34
2005 DEXIA 05	N	0,00	A-1	8 333 333,40	9,75	F	Taux fixe à 4.03 %	4,090	833 333,33	340 497,69	0,00	76 402,08
2005SG04	N	0,00	A-1	13 333 333,40	9,58	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	1 333 333,33	485 333,34	0,00	185 490,41
2006 CA 04	N	0,00	D-2	11 000 000,00	10,63	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	2,580	1 000 000,00	283 947,70	0,00	94 461,85
2006 CFF 01	N	0,00	A-1	7 333 333,27	10,17	F	Taux fixe à 3.895 %	3,950	666 666,67	289 600,46	0,00	219 995,37
2006 COP 01	N	0,00	A-1	7 333 333,27	10,92	F	Taux fixe à 3.96 %	4,020	666 666,67	294 433,33	0,00	22 000,00
2006 IXIS 05	N	0,00	D-3	7 333 333,27	10,75	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	4,040	666 666,67	295 920,37	0,00	66 333,33
2006 SG 06	N	0,00	A-1	7 333 333,27	10,76	F	Taux fixe à 4.28 %	4,340	666 666,67	318 225,92	0,00	70 540,74
2007 CFF 01	N	0,00	A-1	17 000 000,00	16,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,220	1 000 000,00	717 022,22	0,00	672 995,55
2007 DEXIA 03 BIS	N	0,00	A-1	8 666 666,61	12,17	F	Taux fixe à 4.13 %	4,190	666 666,67	362 904,63	0,00	279 922,22
2007 SG 07	N	0,00	A-1	9 000 000,00	17,00	V	Euribor 12M(Postfixé) + 1.75	4,080	500 000,00	367 244,75	0,00	181 867,13
2008 BEI 04	N	0,00	A-1	6 923 076,91	7,84	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	769 230,77	329 538,46	0,00	192 841,03
2008 CA 05	N	0,00	A-1	17 983 333,39	12,71	F	Taux fixe à 4.99 %	5,060	1 383 333,33	909 831,79	0,00	246 201,06
2009 BEI 01	N	0,00	A-1	7 200 000,00	8,09	F	Taux fixe à 4.741 %	4,740	800 000,00	341 352,00	0,00	276 452,98
2018 CDC 01	N	0,00	A-2	9 562 500,00	38,17	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,160	250 000,00	118 504,65	0,00	11 590,45
2018 DEXIA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	7 600 000,00	18,83	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,540	400 000,00	185 904,46	0,00	29 686,20

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2018 SG 01	N	0,00	A-1	7 049 999,87	11,17	F	Taux fixe à 1.29 %	1,320	626 666,68	89 126,09	0,00	6 905,08
2018 SG 02 - Consolidation	N	0,00	A-1	24 000 000,00	23,89	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,570	1 000 000,00	596 819,02	0,00	65 832,40
2018CE01	N	0,00	A-1	13 000 000,00	12,96	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,520	1 000 000,00	307 787,08	0,00	12 930,77
2019 ARKEA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	7 500 000,00	14,83	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,640	500 000,00	189 058,34	0,00	30 261,59
2019 CA 01	N	0,00	A-1	7 375 000,00	14,71	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,690	500 000,00	189 745,34	0,00	6 547,36
2019 CE 01-Consolidation	N	0,00	A-1	7 375 000,00	14,68	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,670	500 000,00	188 217,93	0,00	11 963,60
2019 CFF 01	N	0,00	A-1	35 000 000,00	13,79	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	2 500 000,00	153 281,25	0,00	30 468,75
2019 DEXIA 01	N	0,00	A-1	52 500 000,00	13,83	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	3 750 000,00	224 812,50	0,00	35 154,17
2019 SG 01 - Consolidation	N	0,00	A-1	18 750 000,00	14,73	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,520	1 250 000,00	460 697,22	0,00	7 324,22
2019 SG 02	N	0,00	A-1	35 000 000,00	13,82	F	Taux fixe à 0.49 %	0,500	2 500 000,00	173 881,95	0,00	29 638,19
2019BEI01	N	0,00	A-1	47 764 705,87	13,82	F	Taux fixe à 0.522 %	0,520	3 411 764,71	249 331,76	0,00	39 873,30
2021 BEI 01	N	0,00	A-1	30 000 000,00	2,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 BEI 02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	7,59	F	Taux fixe à 0.285 %	0,290	0,00	42 750,00	0,00	17 100,00
2021 BEI 03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	3,60	F	Taux fixe à 0.004 %	0,000	0,00	600,00	0,00	240,00
2021-CE-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	5,52	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,00	62 000,00	0,00	29 794,44
2022 BEI 01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	9,08	F	Taux fixe à 0.637 %	0,640	0,00	95 550,00	0,00	87 587,50
2022 BEI 02	N	0,00	A-1	19 200 000,00	11,97	V	(Euribor 3M + 0.134)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,220	1 600 000,00	420 952,81	0,00	9 690,43
2022 CA 01	N	0,00	A-1	3 919 999,96	11,92	F	Taux fixe à 2.5 %	2,520	326 666,68	94 937,50	0,00	7 236,57
2022 CA 02	N	0,00	A-1	3 981 250,00	12,92	F	Taux fixe à 2.54 %	2,560	306 250,00	98 206,72	0,00	7 519,46
2022 CA 03	N	0,00	A-1	2 285 714,32	3,94	F	Taux fixe à 2.09 %	2,110	571 428,56	43 292,86	0,00	2 090,00
2022 CA 04	N	0,00	A-1	2 800 000,00	6,94	F	Taux fixe à 2.34 %	2,360	400 000,00	62 010,00	0,00	3 276,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2022 SFIL 01	N	0,00	A-1	7 999 999,96	11,83	F	Taux fixe à 2.57 %	2,600	666 666,68	199 175,00	0,00	30 887,59
2023 BEI 01	N	0,00	A-1	21 666 666,66	12,09	V	(Euribor 3M + 0.204)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,310	1 666 666,67	462 845,49	0,00	72 444,90
2023 BRED 01	N	0,00	A-1	17 500 000,00	7,38	V	(Euribor 6M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 6M	2,800	4 000 000,00	427 381,94	0,00	45 540,00
2023 CDC 01	N	0,00	A-1	7 533 404,00	24,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,800	301 336,16	211 529,39	0,00	64 727,01
2023 CE 01	N	0,00	A-1	13 750 000,00	5,32	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,760	2 500 000,00	346 273,61	0,00	54 234,38
2023 SFIL 01	N	0,00	A-1	12 857 142,90	4,42	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,730	2 857 142,84	314 790,77	0,00	22 148,08
2023 SFIL 02	N	0,00	A-1	18 250 000,00	18,08	V	(Euribor 3M + 0.86)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,990	1 000 000,00	523 971,60	0,00	83 485,69
2024 BEI 01	N	0,00	A-1	18 000 000,00	20,60	V	(Euribor 3M + 0.56)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,650	0,00	471 664,50	0,00	72 970,24
2024 CFF 01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	7,41	F	Taux fixe à 3.01 %	3,040	0,00	451 500,00	0,00	37 625,00
2025 BP 01 - CONSO	N	0,00	A-1	0,00	25,06	V	(Euribor 12M + 0.82)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,000	0,00	0,00	0,00	241 966,67
2025 BP 02 - CONSO	N	0,00	A-1	0,00	25,00	V	(Euribor 12M + 0.82)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,000	0,00	0,00	0,00	199 102,06
2025 CA 01	N	0,00	A-1	0,00	24,68	F	Taux fixe à 3.6 %	3,650	156 250,00	135 000,00	0,00	37 109,38
2025 SG 01 / CONSO	N	0,00	A-1	0,00	25,00	V	(Euribor 12M + 0.75)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,000	0,00	0,00	0,00	307 538,84
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		50 000 000,00					0,00	1 113 674,83	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2025 BP 01 - LT	N	0,00	A-1	25 000 000,00	0,69	V	(€STR(Postfixé) + 1.13)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	3,080	0,00	536 523,25	0,00	0,00
2025 BP 02 - LT	N	0,00	A-1	25 000 000,00	0,75	V	(€STR(Postfixé) + 1.13)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	3,080	0,00	577 151,58	0,00	0,00
2025 SG 01 - LT	N	0,00	A-1	0,00	0,60	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,820	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		929 541 828,69					71 372 701,34	18 104 806,06	0,00	5 639 619,35

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000 000,00	9 562 500,00	2	40,00		(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	0,00	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,160	118 504,65	0,00	1,03
TOTAL (A)		10 000 000,00	9 562 500,00						0,00			118 504,65	0,00	1,03
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	30 000 000,00	11 000 000,00	2	30,00		Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	0,00	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	2,580	283 947,70	0,00	1,18
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 000 000,00	7 333 333,27	3	30,00		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	0,00	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	4,040	295 920,37	0,00	0,79
TOTAL (D)		50 000 000,00	18 333 333,27						0,00			579 868,07	0,00	1,97
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		60 000 000,00	27 895 833,27						0,00			698 372,72	0,00	3,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	72	1	0	0	0	
	% de l'encours	97,04	1,03	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	901 645 995,42	9 562 500,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	1	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	1,18	0,79	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	11 000 000,00	7 333 333,27	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2026-03-06
	Catégories de biens amortis		
L	Frais d'étude non suivis de réalisation (durée réglementaire maximale)	5	06/03/2026
L	Subvention d'équipement versée à des personnes de droit public	5	06/03/2026
L	Subvention d'équipement versée à des personnes de droit privé	5	06/03/2026
L	Autre subvention d'équipement versée à des personnes de droit public (bât, inst)	15	06/03/2026
L	logiciel informatique - concessions, droits similaires	5	06/03/2026
L	Achat Terrain	0	06/03/2026
L	Aménagement/Plantation	10	06/03/2026
L	Construction Génie Civil - Fondation	50	06/03/2026
L	Bâtiment de locaux administratifs construction	40	06/03/2026
L	Bâtiment industriels (construction) - unité d' incinération	40	06/03/2026
L	Bâtiment industriels (construction) - centre de tri	40	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue- unité d'incinération (process)	20	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue - d'unité d'incinération (bâtiments)	40	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue -centre de tri (process)	15	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue - centre de tri (bâtiments)	40	06/03/2026
L	Traitement des fumées -Bâtiment	40	06/03/2026
L	Traitement des fumées - Process industriel	20	06/03/2026
L	Frais d'acquisitions des immobilisations	5	06/03/2026
L	Bâtiment de locaux administratifs construction	40	06/03/2026
L	Bâtiment industriels (construction) - unité d' incinération	40	06/03/2026
L	Bâtiment industriels (construction) - centre de tri	40	06/03/2026
L	Process industriel équipements - unité d'incinération	20	06/03/2026
L	Process industriel équipements - centre de tri	15	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue- unité d'incinération (process)	20	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue - d'unité d'incinération (bâtiments)	40	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue - centre de tri (process)	15	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue - centre de tri (bâtiments)	40	06/03/2026
L	Process industriel équipements - unité d'incinération	20	06/03/2026
L	Process industriel équipements - centre de tri	15	06/03/2026
L	Voirie et réseaux	25	06/03/2026
L	Installations, matériel et outillage technique d'incendie et de défense civile	10	06/03/2026

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Bâtiment de locaux administratifs construction	40	06/03/2026
L	Bâtiment industriels (construction) - unité d' incinération	40	06/03/2026
L	Bâtiment industriels (construction) - centre de tri	40	06/03/2026
L	Process industriel équipements - unité d'incinération	20	06/03/2026
L	Process industriel équipements - centre de tri	15	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue- unité d'incinération (process)	20	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue - d'unité d'incinération (bâtiments)	40	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue -centre de tri (process)	15	06/03/2026
L	Travaux d'amélioration continue - centre de tri (bâtiments)	40	06/03/2026
L	Voirie et réseaux	25	06/03/2026
L	Immobilisations d'un montant unitaire inférieur à 1.000 TTC	1	06/03/2026
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	06/03/2026
L	Mobilier	10	06/03/2026
L	Autre petit matériel d'une valeur unitaire inférieure à 3000	2	06/03/2026
L	Autre petit matériel d'une valeur unitaire supérieure à 3000	5	06/03/2026
L	Maquettes des installation du Syctom	5	06/03/2026
L	Véhicule	5	06/03/2026
L	Bornes de pesée	10	06/03/2026
L	Portiques détection radio-activités	10	06/03/2026
L	Avances et acomptes versés	0	06/03/2026
L	Participation au capital	0	06/03/2026
L	Titres immobilisés autres	0	06/03/2026
L	Prêts accordés à des tiers	0	06/03/2026
L	Dépôts de garantie	0	06/03/2026
L	Sub de l'état/ établissement nationaux	15	06/03/2026
L	Sub régionale	15	06/03/2026
L	Sub départementale	15	06/03/2026
L	Sub des EPCI, Collectivités spécifiques/Syndicats	15	06/03/2026
L	Autres financeurs, mecènes privés, assos, fondations (dont CITEO)	15	06/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 44	Intitulé de l'opération : RELATIVES A L'OP. 44ROMAINV			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	1 676 691,91	0,00	0,00	0,00
45 OP. 44ROMAINV (5)	1 676 691,91	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 676 691,91	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00

N° opération : 45	Intitulé de l'opération : PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 PART SIAAP RECETTES - OPE 45			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	8 165 498,24	0,00	2 594 000,00	2 594 000,00
45 PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 (5)	8 165 498,24	0,00	2 594 000,00	2 594 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	8 165 498,24	0,00	2 594 000,00	2 594 000,00
RECETTES (b)	8 165 498,24	0,00	3 644 000,00	3 644 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	8 165 498,24	0,00	3 644 000,00	3 644 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45		Intitulé de l'opération : PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 PART SIAAP RECETTES - OPE 45			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	8 165 498,24	0,00	3 644 000,00	3 644 000,00	

N° opération : 46		Intitulé de l'opération : PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46 PART SIGEIF RECETTES - OPE 46			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	153 535,30	0,00	150 000,00	150 000,00	
45 PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46 (5)	153 535,30	0,00	150 000,00	150 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	153 535,30	0,00	150 000,00	150 000,00	
RECETTES (b)	153 535,30	0,00	170 000,00	170 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	153 535,30	0,00	170 000,00	170 000,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	153 535,30	0,00	170 000,00	170 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					10 747 735,00
2041481		Subventions biens mobiliers, matériels, études	Collectivités Territoriales ou EPA	Etablissement de droit public	143 850,00
2041482		Subventions d'équipement	Communes	Commune	100 000,00
2041581		Subventions pour biens mobiliers	EPT	Etablissement de droit public	1 929 000,00
2041582		Subventions d'équipement - Bâtiments et installations	EPT	Etablissement de droit public	281 200,00
20421		Subventions pour biens mobiliers, matériel et études	Associations	Association	522 585,00
20422		Subventions d'équipements aux personnes de droit privé	Personnes de droit privé	Autre personne de droit privé	7 771 100,00
FONCTIONNEMENT (total)					12 867 460,00
6281		Défense des intérêts des adhérents au près des fournisseurs de logiciels	ACPUSI	Association	680,00
6281		Promotion et développement du projet du Grand Paris	ACTEURS DU GRAND PARIS	Association	1 680,00
6281		Echanges de savoirs ou de savoir-faire entre professionnels territoriaux	AFIGESE	Association	1 000,00
6281		Réseau d'experts pour l'environnement	AFITE	Autre personne de droit privé	3 400,00
6281		Lutte contre la Pollution atmosphérique	AIRPARIF	Association	58 000,00
6281		Informations sur les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets	AMORCE	Association	11 000,00
6281		Information, sensibilisation et communication sur le recyclage des graves de mâchefers	ANGM	Association	4 000,00
6281		Etudes et analyses des évolutions urbaines de Paris et sa métropole	APUR	Association	50 000,00
6281		Réunion des acteurs de la gestion des déchets : échange sur les enjeux et les innovations	ASSISES NATIONALES DES DECHETS	Association	9 000,00
6281		Association pour les métiers du risque et des assurances en entreprise	ASSOCIATION MANAGEMENT RISQUE	Association	1 000,00
6281		Développement d'une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales	ASSOCIATION OREE	Association	7 500,00
6281		Informations sur les nouveautés et les évolutions réglementaires	ASTEE	Association	1 100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6281		Infos sur la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, la cogénération et le biogaz	ATEE	Association	7 800,00
6281		Réseau de recherche et d'innovation pour le développement de la filière biogaz et méthanisation	ATEE-CTBM	Association	12 000,00
6281		Informations et sensibilisation à destination des utilisateurs de Transport de Fret	AUTF	Association	2 000,00
6281		Observatoire du bruit en Ile-de-France	BRUIT PARIF	Association	11 000,00
6281		Centrale d'achat pour les collectivités	CANUT	Etablissement de droit public	0,00
6281		Contribution à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre	CENTRE HUBERTINE AUCLERT	Etablissement de droit public	2 000,00
6281		Informations sur le recyclage	CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	Association	11 000,00
6281		Informations pour réduire l'impact environnemental des emballages et papiers	CITEO	Entreprise	1 000,00
6281		Gestion durable de l'eau, des milieux, des sols urbains et des biodéchets	CLUSTER EMS	Association	18 000,00
6281		Réseau national d'échanges sur la filière de valorisation des biodéchets	COMPOST PLUS	Autre personne de droit privé	6 000,00
6281		Association abordant les problématiques liées à l'informatique et à la communication	COTER NUMERIQUE	Association	500,00
6281		Renouvellement du transport fluvial de fret	ENTREPRENDRE POUR LE FLUVIAL	Entreprise	1 000,00
6281		Sensibilisation des pouvoirs publics et des instances parlementaires sur les préoccupations des EPL	FEDERATION DES ELUS DES EPL	Association	6 600,00
6281		Organisme d'influence autour de l'intelligence écologique pour promouvoir l'économie circulaire	INSTITUT NATIONAL DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	Autre personne de droit privé	8 500,00
6281		Portail de l'administration numérique en Ile-de-France	MAXIMILIEN	Autre personne de droit public	28 000,00
6281		Regroupement de collectivités liées à une installation de méthanisation	METHEOR	Entreprise	2 000,00
6281		Gestion durable des déchets minimisant l'impact des déchets sur l'environnement	MUNICIPAL WASTE EUROPE	Association	14 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6281		Observatoire des Déchets Ile de France - Informations sur les technologies	ORDIF	Association	3 000,00
6281		Plateforme d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau	PARTENARIAT FRANCAIS POUR L'EAU	Association	0,00
6281		Diminuer le volume des déchets et en améliorer le tri	PARTENARIAT FRANCAIS POUR LES DECHETS	Association	35 000,00
6281		Développement de la prévention et la gestion de proximité des biodéchets	RESEAU COMPOST CITOYEN ILE DE France	Association	3 000,00
6281		Diffusion d'informations sur les déchets ménagers à destination des collectivités	RESEAU IDEAL CONNAISSANCES	Association	11 000,00
6281		Réseau d'experts au service de l'économie circulaire	RISPO	Association	1 400,00
6281		Syndicat ayant pour objectif d'équiper le territoire en augmentant la part d'énergies renouvelables	SIPPEREC	Etablissement de droit public	9 500,00
65733		Subventions de fonctionnement pour le réemploi et la lutte contre le gaspillage	Départements	Département	20 000,00
657348		Subvention pour accueil d'un centre de traitement	Communes accueillant un centre de traitement du SYCTOM	Etablissement de droit public	3 396 000,00
657348		Soutien actions de Prévention, pour le réemploi, l'innovation et la lutte contre le gaspillage	Communes	Etablissement de droit public	15 000,00
657358		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective	Collectivités locales ou établissements publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	475 000,00
657358		Reversement des aides émanant d'Eco-Emballages dans le cadre du barème F et des recettes du verre	Collectivités locales ou établissements publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	6 055 000,00
657358		Reversement des aides émanant d'Eco-Mobilier	Collectivités locales ou établissements publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	700 000,00
65748		Soutien pour les actions de tri, le réemploi, l'innovation et lutte contre le gaspillage	Personnes de droit privé / Associations	Association	1 250 000,00
65748		Subvention	AIRPARIF	Association	13 800,00
65748		Amélioration de la collecte et du traitement des déchets ménagers dans les PVD	Organismes faisant l'objet d'une convention avec le Syctom	Autre personne de droit privé	600 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		87,00	0,00	87,00	46,60	15,90	62,50
Adjoint administratif pal 1 cl	C	13,00	0,00	13,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif terr.	C	9,00	0,00	9,00	4,80	1,00	5,80
Administrateur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	18,00	0,00	18,00	7,00	8,90	15,90
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	14,00	0,00	14,00	8,00	3,00	11,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	14,00	0,00	14,00	9,00	3,00	12,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2 cl	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		91,00	0,00	91,00	30,40	35,10	65,50
Adjoint technique pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	28,00	0,00	28,00	1,00	21,00	22,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef hors classe	A	6,00	0,00	6,00	1,00	1,50	2,50
Ingénieur général	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	32,00	0,00	32,00	17,40	11,60	29,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Technicien principal de 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contrat d'accompagnement dans		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		180,00	0,00	180,00	77,00	52,00	129,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-10	CDI
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	332-10	CDI
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	0	0,00	333-1_333-10	CDD
D.G.A.S. + 400.000 hab	A	OTR	0	0,00	343-1_343-3	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2026

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 86 rue Regnault - 75013 PARIS (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
21/11/2016 - Détention d'une part du capital	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	Société d'Economie Mixte Locale	50 000,00
09/12/2016 - Détention d'une part du capital	Semardel	Semardel	Société d'Economie Mixte Locale	2 400 840,00
31/03/2023 - Détention d'une part du capital	Semotris Sevrans	Semotris Sevrans	Société d'Economie Mixte à Opération Unique SEMOP	200 000,00
03/06/2025 - Détention d'une part du capital	Asterya	Asterya	Société d'Economie Mixte à Opération Unique SEMOP	400 000,00
25/08/2025 - Détention d'une part du capital	ValoEst	ValoEst	Société d'Economie Mixte à Opération Unique SEMOP	200 000,00
23/12/2025 - Détention d'une part du capital	Semop 15	Semop 15	Société d'Economie Mixte à Opération Unique SEMOP	240 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	73 152 614,24	73 152 614,24
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	112 042 181,16	112 042 181,16
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	38 889 566,92	38 889 566,92

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		73 152 614,24	I 73 152 614,24
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		71 372 701,34	71 372 701,34
1631	Emprunts obligataires	20 000 000,00	20 000 000,00
1641	Emprunts en euros	51 372 701,34	51 372 701,34
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 779 912,90	1 779 912,90
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 779 912,90	1 779 912,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		112 042 181,16	III 112 042 181,16
Ressources propres externes de l'année (a)		11 990 000,00	11 990 000,00
10222	FCTVA	11 860 000,00	11 860 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	130 000,00	130 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		100 052 181,16	100 052 181,16
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	98 620 000,00	98 620 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 432 181,16	1 432 181,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00 (B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		0,00 (C)

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Approbation du Budget Primitif 2026

Date de transmission de l'acte : 11/03/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 11/03/2026

Numéro de l'acte : C2026-007 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 075-257500074-20260311-C2026-007-BF

Date de décision : 11/03/2026

Acte transmis par : Hind AITOUARAB

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires